



CHAQUE GESTE COMPTE



PRODUITS SANGUINS
PRODUITS STABLES
CELLULES SOUCHES
TISSUS HUMAINS
LAIT MATERNEL

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

MISSION

Répondre avec efficacité
aux besoins de la population
québécoise en sang et autres
produits biologiques d'origine
humaine de qualité.

VISION

Devenir un partenaire
stratégique au service du
système de santé québécois.


TABLE DES MATIÈRES

Le rapport annuel 2019-2020 d'Héma-Québec couvre
l'exercice financier du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

4	Message des dirigeantes
9	Réalisations par secteur d'activité
45	Innovation et amélioration continue
49	Gestion des risques
57	Partenaires essentiels à la réalisation de notre mission
59	Résultats relatifs au Plan stratégique 2017-2020
63	Gouvernance
77	Exigences législatives
89	États financiers

2019

L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL



254 193

DONNEURS
de sang, plasma, cellules
souches, tissus humains
et lait maternel



818 568

**PRODUITS
DISTRIBUÉS**
(tous types de produits)



428 M\$

**REVENUS
ANNUELS**



1 418
EMPLOYÉS

Héma-Québec
se hisse au
1^{er} RANG
du classement Forbes
2020 des meilleurs
employeurs du secteur
de la santé au Québec –
500 employés
et plus

Maintien de
**100 % DES
OPÉRATIONS**
de prélèvement et
de distribution de sang
malgré la pandémie de
la COVID-19

MESSAGE DES DIRIGEANTES



Chaque geste compte

Chaque don compte. C'est sur ce slogan qu'Héma-Québec a décliné sa campagne de sensibilisation au don de produits biologiques d'origine humaine en 2019-2020, avec la généreuse complicité de Laurent Duvernay-Tardif, diplômé de médecine et joueur professionnel de football. Le garde partant des Chiefs de Kansas City aura connu une année marquante en remportant avec ses coéquipiers le Super Bowl à l'hiver 2020. Héma-Québec en aura également connu une, mais à d'autres égards. En intitulant le rapport annuel 2019-2020 **Chaque geste compte**, le clin d'œil à notre campagne coule de source...

Ce titre résume également avec pertinence l'essence même du dernier exercice. Chaque action et chaque geste posé avaient leur raison d'être ainsi que leur importance et s'inscrivaient dans un tout, en cohérence avec l'évolution prévue du modèle organisationnel. La révision de la structure, amorcée il y a plusieurs mois, a connu des avancées considérables. La composition des vice-présidences s'est poursuivie. Chaque expertise a pris sa place pour contribuer à instaurer les meilleures pratiques.

L'exercice s'est également déroulé sous le signe de l'effervescence au sein du conseil d'administration, avec

la nomination de quatre nouveaux membres en janvier 2020. Stéphanie Austin, représentante du milieu de la recherche scientifique, Réal Couture, désigné par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Jacques Gédéon, représentant des donateurs et des bénévoles, et Daniel Tremblay, du groupe des receveurs, ont joint leurs talents à ceux des autres administrateurs. Nous nous réjouissons de leur venue et saluons leur contribution.

Il n'y a pas qu'au sein du conseil d'administration que des changements surviennent. La population du Québec est également en mouvance. Cela se reflète dans la composition de nos bassins de donateurs et de bénévoles. Les femmes et les hommes qui composent notre équipe sont d'ailleurs issus d'horizons toujours plus variés. Nous croyons fermement que l'ouverture à la diversité culturelle et l'inclusion apportent forcément des effets bénéfiques pour l'avenir de notre organisation et la relation que nous entretenons avec l'ensemble de la société québécoise.

La dynamique entre le conseil d'administration et le comité exécutif a été marquée par la collaboration et la complémentarité. Les discussions ont été nombreuses, vives parfois, mais empreintes de respect. Tant les administrateurs

que les membres de la direction ont partagé l'objectif commun de mettre en place le modèle d'affaires, dans le plus grand intérêt de l'organisation et de sa mission si importante.

Une attention toute particulière est ainsi accordée aux aspects de la gouvernance. Les lecteurs de longue date du rapport annuel constateront des ajouts à la section qui y est consacrée, le tout dans l'esprit des recommandations faites par l'Institut sur la gouvernance (IGOPP), référence incontournable sur le sujet dans les secteurs privé et public.

En matière d'incontournable, nous tenons à souligner la contribution d'une femme exceptionnellement engagée, Martine Carré. En décembre dernier, cette dernière passait les rênes de la présidence du conseil d'administration après plusieurs années de dévouement extraordinaire et de précieux services. En 2007, elle joignait le conseil d'administration à titre de représentante des receveurs. Désignée présidente du conseil par ses pairs en janvier 2013, elle a été administratrice de l'organisation dans une période charnière de sa jeune histoire. Héma-Québec a affirmé durant cette période sa mission de fournisseur de produits biologiques d'origine humaine, en ajoutant à son mandat la gestion d'une banque publique de lait maternel, en consolidant ses activités de prélèvement de plasma et en élargissant ses activités dans le domaine des tissus humains pour en faire la plus importante banque publique du genre au pays.

Ce départ important est survenu à peine quelques semaines avant que la COVID-19 ne vienne chambouler le quotidien de tout un chacun. La pandémie a été un véritable test pour l'organisation, dans ses activités courantes et dans sa gouvernance. C'est une équipe de direction cumulant une expérience commune assez récente qui a dû composer avec les circonstances.

Les moments d'exception permettent de révéler les forces et les limites des organisations et des individus qui les composent. L'équipe d'Héma-Québec a dû trouver une solution pour faire face à une situation en apparence contradictoire : poursuivre des opérations réunissant plusieurs personnes dans un même lieu, dans un contexte où le mot d'ordre était celui du confinement et de l'isolement sanitaire.

Il a fallu rapidement faire preuve d'agilité, de cohésion et de pertinence. L'importance de la mission d'Héma-Québec et les impondérables du contexte pandémique ont commandé des réponses adéquates, à la hauteur des défis de l'heure. Le conseil d'administration a d'ailleurs souligné le brio de l'équipe de direction d'Héma-Québec pour sa gestion de la première vague de la crise.

Héma-Québec livre annuellement plus de 818 000 produits biologiques d'origine humaine aux hôpitaux du Québec pour subvenir aux besoins des malades. Près de 255 000 donneurs,

en plus de milliers de bénévoles sur des sites de collecte de sang, permettent à Héma-Québec de s'acquitter de sa mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et en autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

Hormis certaines activités de recrutement de donneurs de cellules souches ou de lait maternel, notre organisation a poursuivi ses activités alors que de larges pans de la société étaient placés en arrêt forcé.

Nous y sommes parvenus grâce au soutien et à la confiance des partenaires du don de vie, de même qu'à l'expertise développée par notre personnel. En cette ère de pandémie comme en contexte normal, la sécurité du système d'approvisionnement en sang et en produits biologiques d'origine humaine est primordiale. Le but du système d'approvisionnement de ces produits est de fournir des traitements sûrs aux personnes qui en ont besoin. Cette motivation était dans les fondements mêmes de la création d'Héma-Québec et demeure au cœur de notre action.

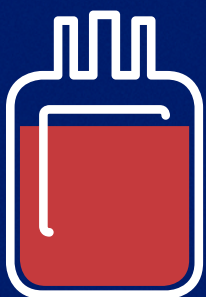


Anne Bourhis
Présidente du conseil d'administration



Nathalie Fagnan
Présidente et chef de la direction

SECTEURS D'ACTIVITÉ



PRODUITS SANGUINS

Le sang est le liquide qui circule dans les veines et les artères du corps.

Il se compose de plasma, dans lequel baignent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Toutes les 80 secondes, quelqu'un a besoin de sang au Québec. Ce peut être à la suite d'un accident, lors d'une intervention chirurgicale, ou encore pour traiter une maladie.



PRODUITS STABLES

Les produits stables sont des médicaments fabriqués principalement à partir de plasma.

Le plasma est la partie liquide du sang et véhicule dans le corps humain les cellules sanguines et des substances nutritives.

Des milliers de Québécois ont besoin de plasma pour traiter, par exemple, des troubles neurologiques, un déficit immunitaire ou d'autres maladies, comme l'hémophilie.



CELLULES SOUCHES

Les cellules souches sont les cellules « mères » à partir desquelles toutes les autres cellules sanguines se développent.

On les retrouve dans la moelle osseuse, la circulation sanguine périphérique et le sang de cordon ombilical.

Pour certains malades, la greffe de cellules souches s'avère l'unique chance de survie. Certaines maladies causent la destruction ou un fonctionnement anormal de la moelle osseuse et le traitement ultime consiste à remplacer les cellules souches du patient par celles d'une personne en bonne santé.



TISSUS HUMAINS

Les tissus humains peuvent être prélevés pour des fins de greffe.

Il s'agit par exemple de tissus oculaires, de valves cardiaques, de tissus cutanés, de tissus artériels et de tissus musculosquelettiques.

Un don de tissus peut aider jusqu'à 20 personnes, que ce soit pour recouvrer la vue grâce à une greffe de cornées ou soigner un grand brûlé à l'aide de tissus cutanés.



LAIT MATERNEL

Le lait maternel de banque profite particulièrement aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère.

Il réduit notamment le risque de développer une maladie intestinale sévère.



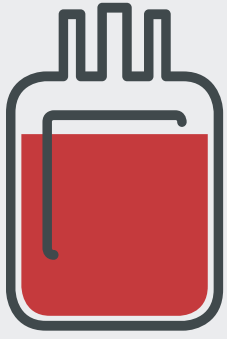
JE REÇOIS

DONNEZ DU SANG. DONNEZ

Laurent Duvernay-Tardif, diplômé en médecine et joueur professionnel de football, est l'ambassadeur de la campagne de rayonnement 2019-2020 d'Héma-Québec. Sa participation insufflé un vent de changement en incitant les jeunes de 18 à 34 ans à faire partie de la relève des donneurs.

**CHAQUE
DON
COMPTÉ**





PRODUITS SANGUINS

À titre de fournisseur exclusif de produits sanguins au Québec, Héma-Québec est responsable du recrutement des donneurs, des prélèvements, de leur analyse et de leur transformation ainsi que de la livraison des produits aux centres hospitaliers.

..... EN QUELQUES CHIFFRES



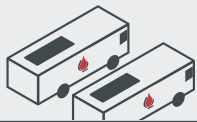
366 438

VISITES
dans les sites de collecte
(tous types de dons)



180 540

DONNEURS INSCRITS
(tous types de dons)



2 287

COLLECTES MOBILES
(y compris les collectes en unités mobiles)



1,54

DON DE SANG TOTAL
par donneur en moyenne



308 652

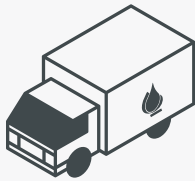
PRODUITS SANGUINS
livrés aux centres hospitaliers

DU DON À LA DISTRIBUTION



DON

Le prélèvement dure une dizaine de minutes. En plus de la poche de sang, on recueille des tubes échantillons qui serviront aux analyses.



TRANSPORT

Les poches de sang et leurs échantillons sont acheminés vers l'un des laboratoires d'Héma-Québec.



ANALYSES

Les échantillons sont envoyés au laboratoire de qualification afin de déterminer le groupe sanguin du donneur et de dépister la présence d'infections.



SÉPARATION DU SANG

Le sang est séparé en ses différents composants (globules rouges, plaquettes, plasma).



CONSERVATION

Les produits conformes sont étiquetés et entreposés, prêts à être expédiés aux centres hospitaliers.



LIVRAISON

Les produits sont livrés aux centres hospitaliers. Les composants utilisés varient selon l'état des malades.

Stratégie d’approvisionnement en produits sanguins

La stratégie d’approvisionnement en produits sanguins d’Héma-Québec vise à améliorer l’efficacité des opérations tout en maintenant la sécurité, la qualité et la suffisance de l’approvisionnement. Elle s’articule notamment autour des choix stratégiques suivants :

- augmenter le nombre de prélèvements dans les centres de donateurs;
- augmenter l’autosuffisance en plasma destiné à la fabrication de médicaments (plasma de fractionnement);
- développer une culture axée sur l’amélioration continue, la résolution de problèmes et la responsabilisation;
- être à l’affût des besoins de ses partenaires et clients du milieu hospitalier.

Bilan des dons de sang total

En 2019-2020, le nombre de dons de sang a augmenté de 2,7 % par rapport à l’exercice précédent. Les résultats 2019-2020 s’apparentent à ceux de l’exercice 2015-2016 et représentent une première hausse des dons après deux ans de baisse. Un donneur de sang donne en moyenne 1,54 fois par année. Par sang total, on entend le sang prélevé tel quel et séparé en laboratoire en ses différents composants : plasma, plaquettes et globules rouges.

VISITES

2015-2016	263 511
2016-2017	268 222
2017-2018	254 504
2018-2019	252 064
2019-2020	256 784

DONNEURS INSCRITS¹

2015-2016	159 684
2016-2017	164 178
2017-2018	159 122
2018-2019	156 728
2019-2020	164 185

DONNEURS PRÉLEVÉS

2015-2016	140 454
2016-2017	141 491
2017-2018	137 387
2018-2019	136 908
2019-2020	144 081

DONS

2015-2016	223 268
2016-2017	226 693
2017-2018	216 642
2018-2019	216 639
2019-2020	222 470

DONNEURS NON PRÉLEVÉS²

2015-2016	40 243
2016-2017	41 529
2017-2018	37 862
2018-2019	35 425
2019-2020	34 314

NOUVEAUX DONNEURS INSCRITS

2015-2016	33 458
2016-2017	36 775
2017-2018	35 530
2018-2019	35 007
2019-2020	37 028

¹ Donneurs qui se sont présentés en collecte au moins une fois.

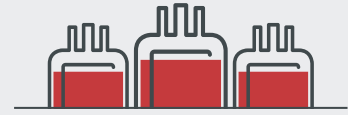
² Les donateurs non prélevés correspondent aux inscriptions pour lesquelles aucun prélèvement n’a été effectué et pour lesquels une interdiction a été émise le jour même ou dans les sept jours suivant l’inscription.

Portrait des nouveaux donneurs prélevés

Le recrutement des donneurs de sang demeure un défi de tous les instants afin d'assurer la mission de l'organisation. Dans la dernière année, des stratégies d'acquisition de nouveaux donneurs ont permis à Héma-Québec d'augmenter le bassin de jeunes donneurs ainsi que les donneurs issus des communautés noires. Plus d'informations à la page 45.

- Augmentation de 2 % des jeunes donneurs de 18 à 34 ans de 52 936 en 2018-2019 à 54 215 en 2019-2020.
- En faisant appel à des influenceurs et à des leaders des communautés noires, Héma-Québec est parvenue à augmenter de 8 % le nombre des donneurs issus de ces communautés, de 1 750 en 2018-2019 à 1 883 en 2019-2020.

En 2019-2020



**AUGMENTATION
DU NOMBRE DE
DONS DE SANG DE**

2,7%

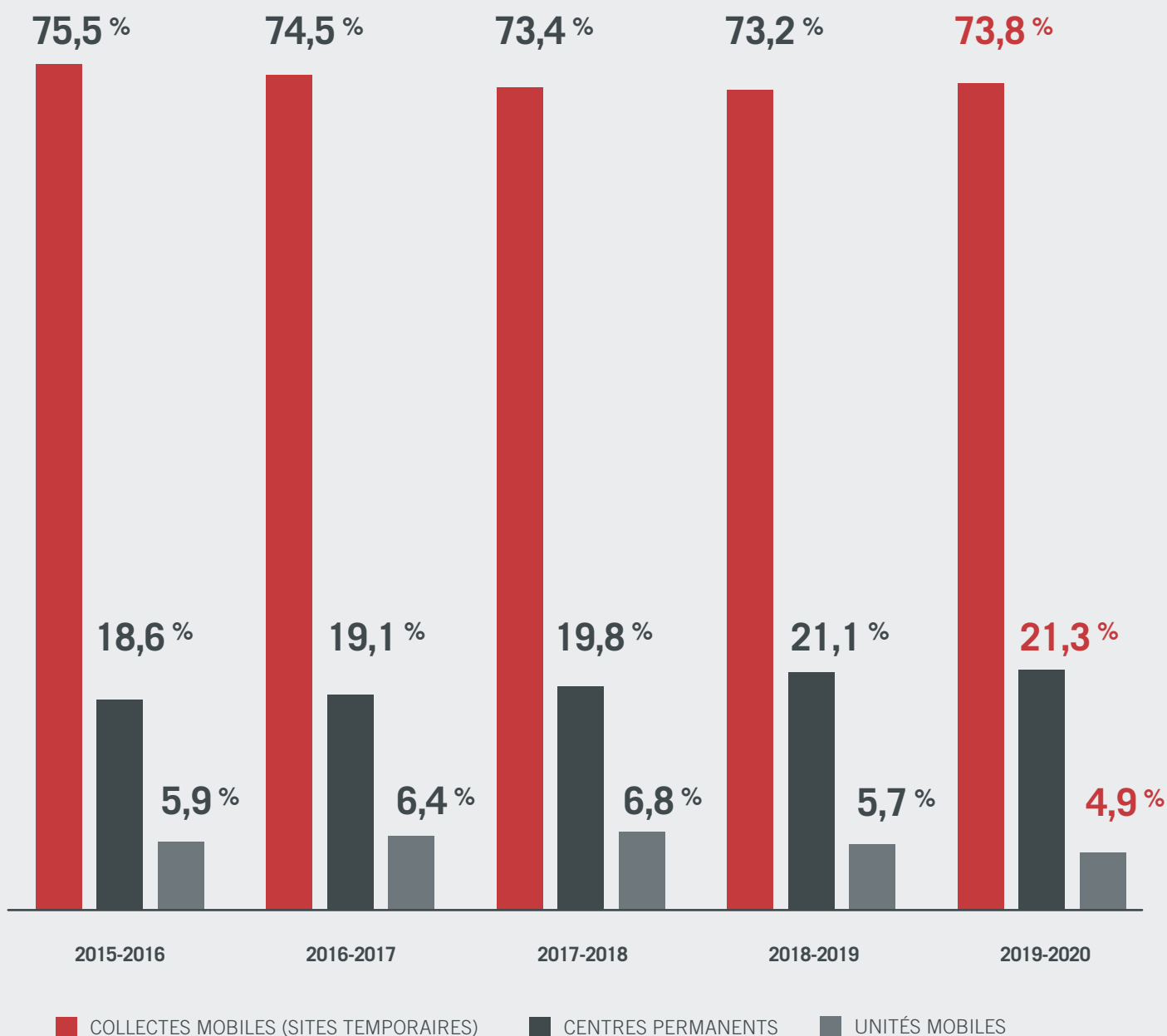
après deux ans de baisse



En allant à la rencontre des donneurs, Érich-Étienne, alias Preach, démystifie les craintes et les idées préconçues entourant le don de sang.

Répartition des prélèvements de sang total

Les efforts se poursuivent afin d'augmenter le nombre de prélèvements de sang total dans les centres de donneurs.





Denise, donneuse,
et Julie, infirmière.

Prélèvements dans les Centres GLOBULE

Les Centres des donneurs de sang GLOBULE permettent de prélever des produits ciblés en fonction des besoins, grâce aux dons par aphérèse. Ces derniers sont réalisés à l'aide d'un appareil, muni d'un dispositif de prélèvement stérile et à usage unique, qui collecte le sang, le sépare en ses différents composants, recueille le produit dans un sac de prélèvement et retourne les composants non sélectionnés au donneur.

PRODUITS PRÉLEVÉS DANS LES CENTRES DES DONNEURS DE SANG GLOBULE

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Sang total	41 578	43 319	43 045	45 581	47 463
Plaquettes par aphérèse	36 980	37 950	36 521	38 463	39 678
Plasma par aphérèse 500 ml	8 676	– ¹	–	–	–
Plasma par aphérèse 750 ml	4 550 ²	12 619	14 164	20 127	23 395
Globules rouges (culots) par aphérèse	4 594	3 911	3 871	3 637	2 265
Plasma par aphérèse 250 ml (y compris PM ³)	22 044	23 210	21 834	21 085	20 116
Granulocytes ⁴	38	37	150	45	95
Total des produits prélevés	118 460	121 046	119 585	128 938	133 012

¹ Les prélèvements de plasma au GLOBULE de Québec sont maintenant de 750 ml et sont destinés au fractionnement.

² Correspond à l'exercice au cours duquel les prélèvements de plasma destinés au fractionnement ont commencé.

³ Dons effectués en prélèvement multiple (PM).

⁴ Héma-Québec est distributeur unique de ces produits sanguins à l'échelle du Canada. C'est ce qui explique la différence entre le nombre d'unités distribuées aux centres hospitaliers du Québec et les produits prélevés.

Stabilisation de la demande

Le nombre total de produits sanguins livrés aux centres hospitaliers est à nouveau plus élevé que celui du creux observé en 2017-2018, indiquant que la tendance à la baisse remarquée depuis 2012-2013 se résorbe. Les livraisons des plaquettes ont augmenté de 1 %, alors que la demande en plasma utilisé à des fins transfusionnelles est demeurée stable. Héma-Québec a continué de répondre à l'ensemble des besoins des hôpitaux.

PRODUITS SANGUINS LIVRÉS AUX CENTRES HOSPITALIERS

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Total globules rouges (culots)	219 315	212 705	205 888	207 235	205 330
Mélanges de plaquettes ¹	5 632	3 853	3 797	3 277	3 255
Plaquettes prélevées par aphérèse	33 853	35 161	34 198	36 569	37 401
Total plaquettes²	39 485	39 014	37 995	39 846	40 656
Plasma issu du sang total 250 ml	15 207	29 280	25 287	27 715	29 962
Plasma prélevé par aphérèse 250 ml	14 323	7 940	7 488	5 073	2 300
Plasma prélevé par aphérèse 500 ml	2 834	45	– ⁴	– ⁴	– ⁴
Équivalent plasma (aphérèse 500 ml × 2) ³	5 668	90	– ⁴	– ⁴	– ⁴
Total plasma⁵	35 198	37 310	32 775	32 788	32 262
Granulocytes⁶	30	13	60	31	3
Cryoprécipités	23 335	25 542	25 494	27 255	29 661
Surnageants de cryoprécipité	2 733	1 914	2 708	3 781	740
Total global	320 096	316 498	304 920	310 936	308 652

¹ Regroupement de plaquettes provenant de cinq dons de sang total (un mélange de plaquettes équivaut à cinq couches leucoplaquettaires auxquelles on ajoute un plasma).


² Le « total plaquettes » correspond à l'addition des « mélanges de plaquettes » et des « plaquettes prélevées par aphérèse ».

³ L'« équivalent plasma » correspond au « plasma prélevé par aphérèse 500 ml » multiplié par 2. Cela permet d'avoir une représentation de la demande équivalente avec les autres produits plasmatiques livrés qui ont un volume de 250 ml.

⁴ Les prélèvements de plasma au GLOBULE de Québec sont destinés au fractionnement.

⁵ Le « total plasma » est la somme du « plasma issu du sang total 250 ml », du « plasma prélevé par aphérèse 250 ml » et de l'« équivalent plasma (aphérèse 500 ml × 2) ».

⁶ Le nombre de granulocytes correspond à celui distribué exclusivement dans les centres hospitaliers du Québec.



Justin, receveur de produits fabriqués à partir de plasma.

**CHAQUE
SOUTIEN
COMPTE**



PRODUITS STABLES

Héma-Québec assure la distribution exclusive de produits stables pour le Québec. Elle est responsable des stratégies d'approvisionnement, de l'achat de produits fabriqués principalement à partir de plasma, de la gestion de la réserve et de la distribution aux centres hospitaliers. Elle s'occupe également du recrutement des donneurs, des prélèvements, de leur analyse ainsi que de l'envoi au fractionnement d'une partie du plasma qu'elle prélève.

..... EN QUELQUES CHIFFRES



15 503

**DONNEURS
DE PLASMA**
inscrits



120 088

LITRES DE PLASMA
destinés à la fabrication de
médicaments



TAUX DE SUFFISANCE
en immunoglobulines de

21,4%



504 510

PRODUITS STABLES
livrés

DU DON À LA DISTRIBUTION



DON

Les dons de plasma se font dans des centres de donneurs, sur rendez-vous. Le prélèvement dure environ 45 minutes. Il est possible de faire un don de plasma tous les 6 jours, soit jusqu'à 50 fois par année.



CONGÉLATION

Le plasma est congelé rapidement à la suite du prélèvement. Plus on le congèle vite, plus on peut en extraire de protéines.



ANALYSES

Les échantillons sont envoyés au laboratoire de qualification. Tous les dons sont testés.



FRACTIONNEMENT

Le plasma est envoyé à des usines de fractionnement. Ces usines de haute technologie extraient les protéines et les utilisent pour fabriquer des médicaments.



RETOUR DES PRODUITS À HÉMA-QUÉBEC ET CONSERVATION

Les produits finis sont ensuite retournés à Héma-Québec et sont entreposés, prêts à être expédiés aux centres hospitaliers.



LIVRAISON

Les produits sont livrés aux centres hospitaliers.

Collecte de plasma

Héma-Québec mise principalement sur son réseau de centres dédiés au don de plasma opérant sous la dénomination Salon des donneurs de plasma PLASMAVIE pour assurer son approvisionnement en plasma. Les deux Centres des donneurs de sang GLOBULE de Québec sont également mis à contribution en matière de dons de plasma.

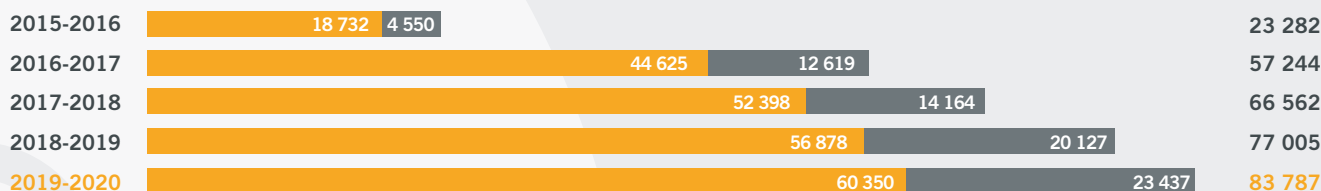

Cette année, le nombre de donateurs inscrits s'est accru de 10,3 %, alors que le nombre de dons a augmenté de 8,8 %.

Le recrutement de donateurs représente un élément névralgique de la stratégie de suffisance en plasma. Outre les différents programmes déployés pour créer une habitude de don, l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) contribue grandement au recrutement des donateurs. Des efforts ont également été faits afin d'augmenter le nombre de nouveaux donateurs de plasma.


DONS DE PLASMA DESTINÉ À LA FABRICATION DE MÉDICAMENTS

Nombre de dons par type de centre de donateurs

■ PLASMAVIE ■ GLOBULE

14 351
DONNEURS
PRÉLEVÉS ONT FAIT
83 787
DONS




5,8
DONS PAR AN
EN MOYENNE
PAR DONNEUR



LES DONS DE PLASMA
ONT AUGMENTÉ DE
3,6 FOIS
EN 5 ANS
AU QUÉBEC



27 %
DES DONS DE PLASMA
PROVIENNENT DE
NOUVEAUX
DONNEURS



HAUSSE DE
13 %
DES JEUNES
DONNEURS DE
18 À 34 ANS

Améliorer la suffisance en plasma destiné à la fabrication de médicaments

Les immunoglobulines constituent les produits plasmatiques les plus utilisés au Québec. En 2019-2020, le volume de plasma expédié au fractionnement a permis de combler 21,4 % des besoins en immunoglobulines au Québec ; l'autre portion provenant de l'étranger. En 2019-2020, ce volume était de 120 088 litres, comparativement à 113 149 litres en 2018-2019, ce qui représente une augmentation de 6,1 %. Le taux de suffisance est stable en raison de l'augmentation de la demande en immunoglobulines : la hausse des dons de plasma au Québec parvient ainsi, depuis quelques années, à combler uniquement la croissance de la demande en immunoglobulines.

QUANTITÉ DE PLASMA ENVOYÉ AU FRACTIONNEMENT

Litres



TAUX DE SUFFISANCE EN IMMUNOGLOBULINES*



* Basé sur la quantité de plasma envoyé au fractionnement par rapport aux distributions en immunoglobulines au cours de l'année.



Habituellement effectué dans les Salons PLASMAVIE, le don de plasma par apherèse est également possible dans certains centres GLOBULE, comme ici à Québec, dans le quartier Lebourneuf.

Distribution de produits stables dans les centres hospitaliers

Une cinquantaine de différents produits stables sont distribués par Héma-Québec. Cette activité occupe une part importante du budget, soit 63 % des dépenses totales.

Immunoglobulines polyvalentes intraveineuses (IgIV) et sous-cutanées (IgSC)

Les immunoglobulines sont les produits stables les plus demandés pour lesquels l'organisation vise à augmenter la suffisance. Elles contiennent des anticorps essentiels qui agissent sur le système immunitaire pour aider le corps à combattre les bactéries et les virus. Les immunoglobulines peuvent donc être utilisées dans le traitement de plusieurs problèmes de santé, notamment pour les patients souffrant d'un déficit immunitaire ou de certains troubles neurologiques.

La distribution d'immunoglobulines a augmenté de manière soutenue au cours des dernières années, plus précisément de 32,3 % depuis 2015-2016. En 2019-2020, la croissance est de 4,5 %.

Grammes

2015-2016		2 002 909
2016-2017		2 217 559
2017-2018		2 345 309
2018-2019		2 536 448
2019-2020		2 650 015

Facteur VIII recombinant

Le facteur VIII recombinant, destiné aux patients hémophiles, est le deuxième produit stable le plus demandé. Sa distribution a connu une augmentation de 19,3 % en 2019-2020 et une croissance de 51 % depuis 2015-2016.

Unités internationales


2015-2016		36 854 343
2016-2017		38 826 296
2017-2018		43 376 242
2018-2019		47 285 614
2019-2020		56 404 093

AUGMENTATION
de la distribution
d'immunoglobulines de

4,5%
en 2019-2020

AUGMENTATION
de la distribution de facteur
VIII recombinant de

19,3%
en 2019-2020



Lucas, greffé de
cellules souches.

**CHAQUE
EFFORT
COMPTÉ**



CELLULES SOUCHES

REGISTRE DES DONNEURS DE CELLULES SOUCHES

Héma-Québec est responsable du recrutement et de la qualification des donneurs et de la gestion du Registre des donneurs de cellules souches pour le Québec : une banque informatisée constituée de plus de 51 000 personnes qui pourraient consentir à donner de leurs cellules souches pour un malade.

Le Registre est relié à la banque de données mondiale de la World Marrow Donor Association (WMDA) qui donne accès à plus de 37 millions de donneurs de cellules souches potentiels. En 2020, le Registre d'Héma-Québec a reçu la certification de la WMDA, attestant ainsi sa conformité aux plus hautes normes internationales.

..... EN QUELQUES CHIFFRES



51 032

**DONNEURS
INSCRITS**



2 055

**INSCRIPTIONS
REÇUES**



132

QUÉBÉCOIS

ont reçu une greffe non apparentée
(dont 28 provenant de sang
de cordon)



4

QUÉBÉCOIS

ont donné des cellules souches
(3 de ces dons étaient destinés
à un patient hospitalisé au Québec)

DON DE CELLULES SOUCHES : ÉTAPE PAR ÉTAPE



INSCRIPTION

Toute personne qui se qualifie s'inscrit au Registre et reçoit une trousse de prélèvement buccal par la poste.



DÉTERMINATION DU PROFIL GÉNÉTIQUE ET AJOUT AU REGISTRE

Les échantillons retournés à Héma-Québec servent à déterminer le profil génétique du donneur potentiel, qui est ensuite ajouté au registre international.



ANALYSES ET CONFIRMATION DE LA COMPATIBILITÉ

Si une personne est potentiellement compatible avec un patient, Héma-Québec procède à des analyses poussées pour confirmer sa compatibilité génétique avec ce dernier.



PRÉPARATION AU DON

Le donneur potentiel passe un examen physique général pour confirmer que son état de santé lui permet de donner.



DON DE CELLULES SOUCHES

Si toutes les conditions sont réunies, le don a lieu. Deux types de dons sont possibles : moelle osseuse ou cellules souches périphériques.



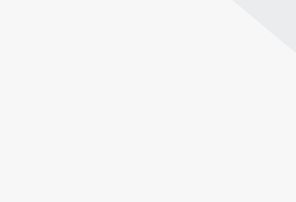
SUIVI POSTDON

Un suivi auprès du donneur est effectué jusqu'au rétablissement complet.

PATIENT AYANT BESOIN D'UNE GREFFE DE CELLULES SOUCHES



Pour certains malades, la greffe de cellules souches s'avère l'unique chance de survie.



LE PATIENT EST GREFFÉ



La greffe a lieu environ 24 h à 48 h après le don.

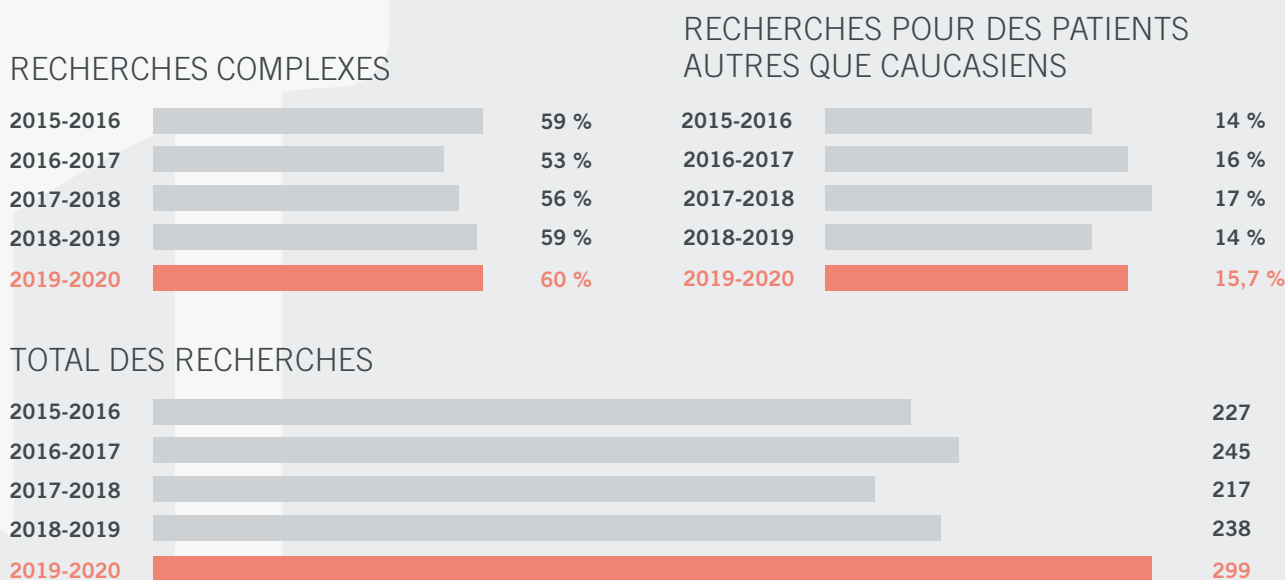
Recherche de donneurs compatibles

Héma-Québec intervient lorsque le médecin du patient en attente de greffe demande de faire une recherche de donneur non apparenté parce qu'aucun membre de la famille n'est trouvé compatible. Cette année, l'équipe du Registre d'Héma-Québec a traité près de 300 demandes.

De plus, le nombre de recherches de donneurs pour des patients autres que caucasiens augmente d'année en année, reflétant la diversité grandissante de la population québécoise. L'augmentation des recherches complexes démontre l'importance d'avoir un registre représentant une plus grande diversité.

Une recherche est considérée comme complexe lorsqu'il est impossible de trouver un donneur parfaitement compatible ou que seulement un donneur parfaitement compatible a été trouvé.

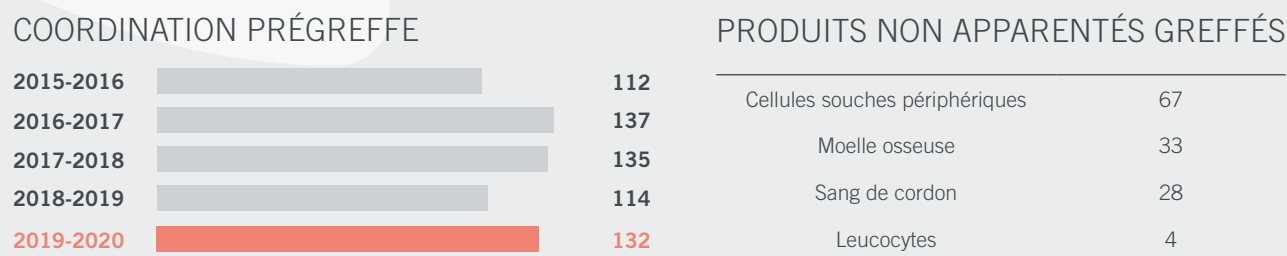
La progression des recherches de donneurs compatibles s'est accrue de 31,7 % depuis 5 ans.



Service de coordination prégreffe

L'équipe du Registre a facilité la distribution de 132 produits destinés aux patients du Québec au cours de l'année 2019-2020. Elle collabore également avec les équipes de greffe des centres hospitaliers en facilitant la communication avec les registres internationaux.

Après un repli en 2018-2019, le nombre de produits distribués par Héma-Québec retrouve la tendance observée pendant la période 2016 à 2018. Le schéma des produits non apparentés greffés démontre une nette prépondérance de dons provenant de donneurs issus de registres de donneurs de cellules souches, locaux ou internationaux. C'est le cas de 100 des 132 produits greffés.



BANQUE PUBLIQUE DE SANG DE CORDON

La Banque publique de sang de cordon donne accès à une source complémentaire de cellules souches, autre que celles issues de la moelle osseuse ou du sang périphérique, et fait partie intégrante du Registre des donateurs de cellules souches d'Héma-Québec. Le sang de cordon est très riche en cellules souches.

Héma-Québec s'occupe du recrutement des donneuses, de la transformation et de la mise en banque des unités de sang de cordon. Il s'agit de la première banque publique de sang de cordon en activité au Canada.

..... EN QUELQUES CHIFFRES



4 498

**MÈRES
INSCRITES**
à la Banque publique
de sang de cordon



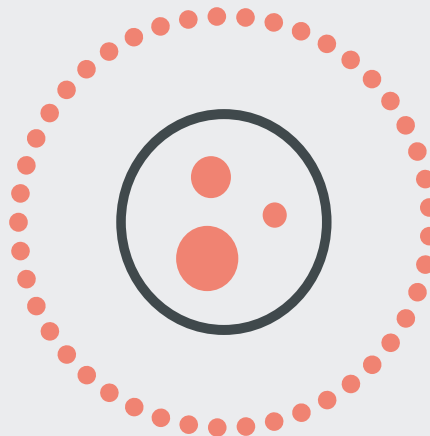
11 254

**UNITÉS
EN BANQUE**
au 31 mars 2020



18

**UNITÉS
DISTRIBUÉES**
dans le monde
en 2019-2020



155

**UNITÉS
DISTRIBUÉES**
dans le monde
depuis 2008



9

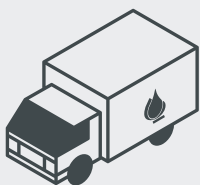
**CENTRES
HOSPITALIERS**
partenaires

DU DON À LA GREFFE



DON

Le sang de cordon est prélevé à la naissance dans les hôpitaux partenaires.



TRANSPORT

Le sang de cordon est transporté à Héma-Québec.



QUALIFICATION

Le sang de cordon est qualifié selon des critères stricts.



TRAITEMENT ET CONSERVATION

Le sang de cordon est traité, congelé à -150 °C et conservé pendant 15 ans. Les unités de sang de cordon sont mises en disponibilité dans un registre mondial.



APPEL ET RECHERCHE

Quand le Registre reçoit un appel, Héma-Québec effectue la recherche d'une unité compatible avec un patient en attente d'une greffe de cellules souches.



GREFFE

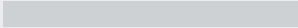
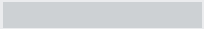
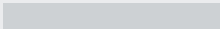

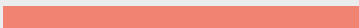
Le patient est greffé.

Distribution des unités de sang de cordon

La baisse des distributions, enregistrée depuis quelques années et observable à l'échelle mondiale, marque une pause pour une première fois en cinq ans.

En 2019-2020, la distribution d'unités de sang de cordon a doublé par rapport à l'année précédente et enregistre une tendance à la hausse pour la première fois en 5 ans. La demande de ces produits biologiques d'origine humaine demeure néanmoins marginale en nombres absolus, vu le haut niveau de spécialisation de ces activités.

UNITÉS DE SANG DE CORDON DISTRIBUÉS

2015-2016		15
2016-2017		10
2017-2018		11
2018-2019		9
2019-2020		18

Kim, donneuse de sang de cordon.



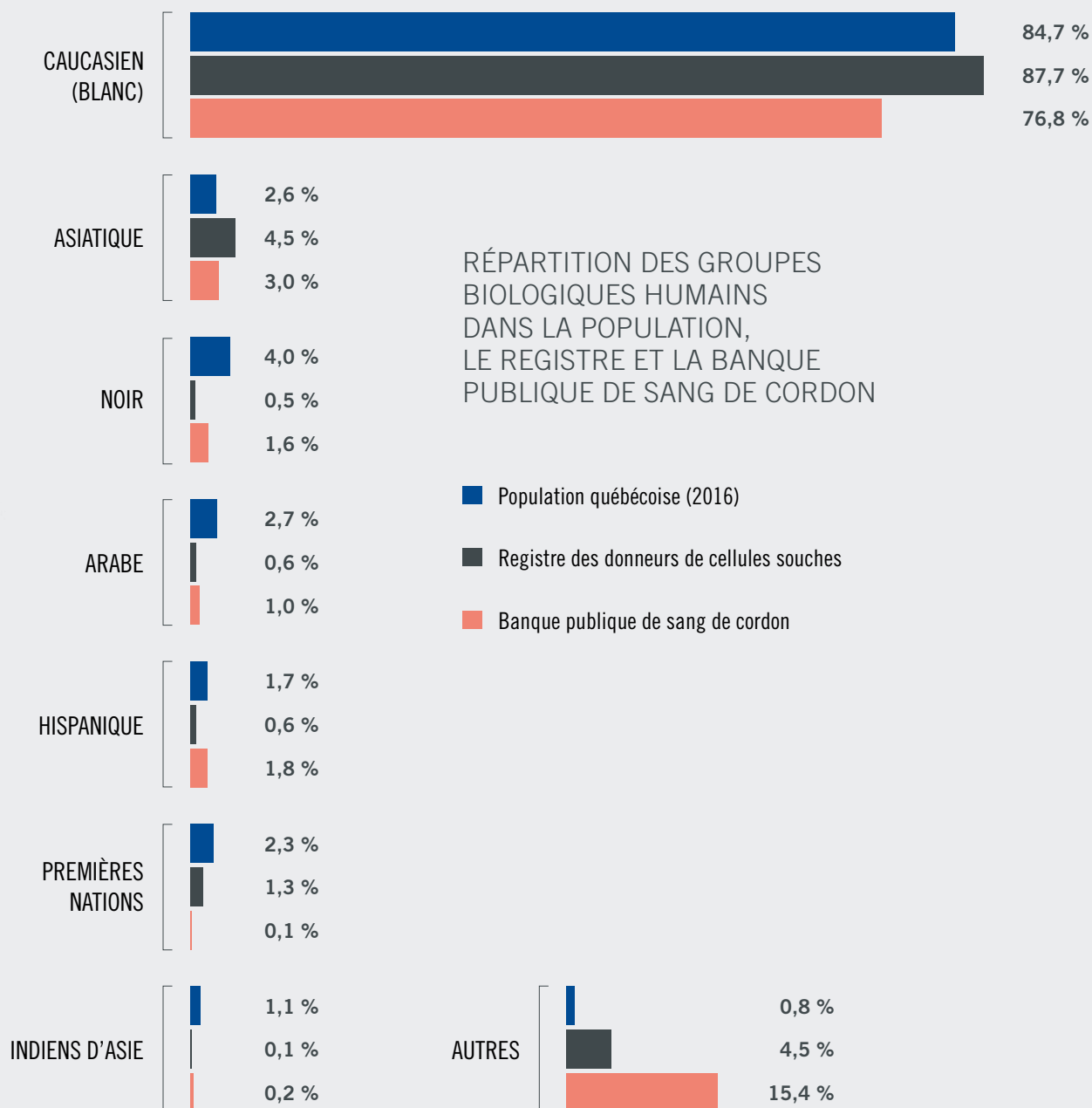
Défi de la diversité

Le Registre des donneurs de cellules souches d'Héma-Québec est principalement composé de personnes d'origine caucasienne, à l'instar des registres répertoriés à l'échelle internationale. La situation est similaire en ce qui a trait à la Banque publique de sang de cordon. Il s'agit là d'un enjeu important puisque les caractéristiques des cellules souches greffées doivent être aussi proches que possible de celles du patient. C'est pourquoi on cherchera un donneur dont le bagage génétique correspond à celui du malade.

Concrètement, ce sont les marqueurs HLA (*human leukocyte antigen*) qui déterminent la compatibilité des cellules souches. Il s'agit d'un système particulier nécessitant des recherches très précises, puisque plus de 26889 marqueurs existent et ce nombre augmente chaque année. Trouver un donneur ou une unité de sang de cordon compatible pour un patient en attente d'une greffe de cellules souches est ainsi un réel défi.

Il est important que des donneurs de toutes les origines s'inscrivent au Registre des donneurs de cellules souches et à la Banque publique de sang de cordon pour améliorer la représentativité de l'ensemble des communautés et augmenter les chances de trouver ces donneurs si précieux qui sauvent des vies.

Les efforts d'Héma-Québec consistent à recruter des donneurs de cellules souches et de sang de cordon diversifiés, tout en maintenant les liens avec les hôpitaux partenaires dans lesquels les mères issues d'autres communautés sont plus présentes et où sont prélevées les unités de sang de cordon.



Une meilleure représentation des Premières Nations dans le Registre des donneurs de cellules souches

Les Premières Nations sont très peu représentées dans les registres canadiens et elles sont absentes des registres internationaux, en raison d'un profil génétique unique au monde. Les quelques données existantes sur leur typage HLA rendent les recherches encore plus complexes, car il est difficile d'évaluer les différentes combinaisons compatibles. Un projet de recherche auprès des communautés des Premières Nations vise à pallier cette situation.

Cette année, la promotion du Registre et la sollicitation de la participation des membres des Premières Nations à l'étude populationnelle ont été effectuées dans trois communautés. À ce jour, les démarches ont permis de recruter 320 participants à l'étude. De plus, 44 % des participants qui étaient admissibles à s'inscrire au Registre l'ont fait.

Les démarches se poursuivent auprès d'autres communautés pour que l'ensemble du Québec soit représenté dans le Registre et que les caractéristiques HLA des Premières Nations soient mieux connues afin de faciliter les recherches de donneurs de cellules souches non apparentés.

INSCRIPTIONS AU PROJET ET AU REGISTRE

Nation	Inscriptions au projet	Inscriptions au Registre
Mohawks	111*	
Innus	75	
Hurons-Wendat	62*	
Algonquins	53	44 % d'inscriptions au Registre parmi les participants qui respectent le critère d'âge
Atikamekw	9	
Abénaquis	4	
Micmacs	4	
Autres	2	
Total	320	60

* Recrutement terminé.



Rosalie, greffée de sang de cordon, a des ascendants issus des Premières Nations.

CHAQUE CONSENTEMENT COMPTE

Geneviève, que l'on voit sur la photo avec ses enfants Romy et Tom, a consenti au don de tissus de sa conjointe Roxane à son décès.





TISSUS HUMAINS

Héma-Québec gère la seule banque publique de tissus humains au Québec. Elle est responsable de la sensibilisation des intervenants du milieu de la santé à l'importance de recommander les donneurs potentiels, tout comme du prélèvement, de la transformation et de la distribution de tissus humains aux hôpitaux.

..... EN QUELQUES CHIFFRES



7 280

RECOMMANDATIONS
de donneurs reçues



962

DONNEURS
prélevés



5 384

TISSUS DISTRIBUÉS
aux centres hospitaliers

Héma-Québec prélève les tissus humains suivants :



Tissus oculaires
(cornées et globes)



Valves cardiaques



Tissus cutanés (peau)



Tissus artériels
(aortes abdominales,
artères fémorales...)



Tissus musculosquelettiques
(tendons et os)

DE LA RECOMMANDATION À LA GREFFE



RECOMMANDATION

Les professionnels de la santé recommandent les donneurs à Héma-Québec.



CONSENTEMENT

Une vérification aux registres des consentements est effectuée. Que le consentement soit inscrit dans un registre ou non, il est important de partager sa décision avec ses proches si l'on consent au don de tissus, puisque ce sont ces derniers qui parleront au nom du donneur à son décès.



QUALIFICATION

Héma-Québec procède à une évaluation rigoureuse afin de vérifier l'admissibilité du donneur.



PRÉLÈVEMENT

Héma-Québec effectue le prélèvement des tissus.



TRAITEMENT ET CONSERVATION

Les tissus sont traités et conservés jusqu'à ce qu'ils soient greffés. La plupart des tissus peuvent être conservés jusqu'à 5 ans, à l'exception notamment des cornées, qui ne peuvent être conservées plus de 14 jours.



GREFFE

Le chirurgien greffe les tissus. Un don de tissus humains peut aider jusqu'à 20 personnes.

Recommandations de donneurs de tissus humains

Dans le cadre de ses activités en matière de tissus humains, Héma-Québec doit sensibiliser les intervenants du système de santé à l'importance de recommander les donneurs potentiels. Ces recommandations sont primordiales afin d'assurer une plus grande suffisance.

En 2019-2020, Héma-Québec a reçu 7 280 recommandations de donneurs potentiels, ce qui représente près du triple des recommandations en comparaison à la situation qui prévalait en 2015-2016.

RECOMMANDATIONS DE DONNEURS

2015-2016		2 666
2016-2017		3 779
2017-2018		5 464
2018-2019		6 614
2019-2020		7 280

DISTRIBUTION DES TISSUS HUMAINS

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Valves cardiaques et produits vasculaires	39	59 ¹	54	66	71
Produits cutanés	1 489	1 036	1 060	655	1 079
Produits musculosquelettiques (tendons et os)	1 768	2 214	2 678	2 648	2 506
Cornées	606	689	783	819	809
Sclères	460	468	511	457	600
IMPORTATIONS					
Tissus humains	73	32	53	66	21
Cornées	205	176	139	78	91
Membranes amniotiques	94	108	173	226	207
Total	4 734	4 782	5 451	5 015	5 384

¹ La distribution de produits vasculaires prélevés et fabriqués par Héma-Québec a commencé en 2016-2017.

Progression de la distribution de cornées


Les données démontrent une nette amélioration de l'autosuffisance en cornées locales depuis 5 ans, avec une diminution des importations de l'ordre de 56 %.

POURCENTAGE DE CORNÉES LOCALES

2015-2016		75 %
2016-2017		80 %
2017-2018		85 %
2018-2019		91 %
2019-2020		90 %

DISTRIBUTION TOTALE

2015-2016		811
2016-2017		865
2017-2018		922
2018-2019		897
2019-2020		900



Mévick, receveur de
lait maternel, avec
ses parents Myriam et
Mamadou.

**CHAQUE
VIE
COMPTÉ**



LAIT MATERNEL

Héma-Québec gère la seule banque publique de lait maternel au Québec. Elle a pour mandat de fournir du lait humain pasteurisé aux prématurés de 32 semaines ou moins nécessitant des soins médicaux et dont la mère n'est pas en mesure d'allaiter. L'organisation est responsable du recrutement, de la qualification des donneuses ainsi que de la transformation, des analyses et de la distribution du lait aux centres hospitaliers.

..... EN QUELQUES CHIFFRES



931

DONNEUSES
actives au cours de l'année



1 658

DONNEUSES
INSCRITES



18 175

BOUTEILLES
distribuées

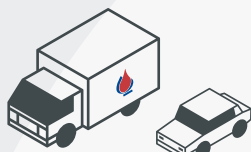
DU DON À LA DISTRIBUTION

**DON**

Héma-Québec fournit les bouteilles; les mères recueillent leur lait à la maison et le congèlent.

**CUEILLETTE OU DÉPÔT**

Selon la région, Héma-Québec collecte les bouteilles de lait au domicile de la donneuse ou celle-ci apporte son lait à un point de dépôt.

**ANALYSES MICROBIOLOGIQUES**

Les mesures de sécurité prévoient, en plus du dépistage des marqueurs virologiques chez les mères, des analyses sur le lait non pasteurisé afin de s'assurer qu'il répond aux normes de qualité.

**MISE EN COMMUN DES DONS**

Héma-Québec mélange les dons de plusieurs donneuses par lot.

**PASTEURISATION**

Le lait est pasteurisé afin d'éliminer les virus et les bactéries.

**ANALYSES MICROBIOLOGIQUES ET CONSERVATION**

Héma-Québec teste le lait pour s'assurer qu'il est sécuritaire pour les receveurs; si les résultats sont conformes, le lait est congelé et conservé pendant un an.

**LIVRAISON**

Le lait est distribué aux hôpitaux et destiné aux grands prématurés qui ne peuvent être allaités par leur mère.



Répondre à la demande des prématurés de 32 semaines ou moins

Un jalon très important de la jeune histoire de la banque de lait est franchi depuis juillet 2018, avec l'atteinte de l'autosuffisance. Héma-Québec est en effet en mesure de répondre à toutes les demandes des centres hospitaliers pour les prématurés de 32 semaines ou moins.

Au cours de l'année 2019-2020, 931 mères ont envoyé du lait à Héma-Québec, alors que 1658 participantes se sont inscrites. Ce sont 18175 doses de 100 ml qui ont été distribuées aux centres hospitaliers. Une augmentation soutenue de la distribution est à signaler depuis 5 ans comme le démontre le graphique.

DISTRIBUTION DE LAIT MATERNEL

2015-2016		2 095
2016-2017		9 865
2017-2018		11 767
2018-2019		16 471
2019-2020		18 175



**CHAQUE
ANALYSE
COMPTE**



SERVICES DE LABORATOIRES SPÉCIALISÉS

En plus de répondre aux besoins de la population québécoise à titre de fournisseur de produits biologiques d'origine humaine, Héma-Québec offre des services de laboratoires spécialisés à ses partenaires du système de santé québécois.

Services d'analyses pour les hôpitaux

Héma-Québec est reconnue comme étant un centre de référence offrant des services de biologie médicale aux établissements du système de santé québécois. En 2019-2020, les laboratoires d'Héma-Québec ont reçu 4712 demandes d'analyses spécialisées provenant de centres hospitaliers, notamment pour des études de cas en immunologie érythrocytaire et leucoplaquettaire, du génotypage érythrocytaire et du typage HLA. L'organisation répond également à des demandes d'analyses de dépistage (VIH, hépatites B et C, syphilis, etc.) pour des donneurs prélevés (sang, cellules souches ou organes) dans les hôpitaux.

Par ailleurs, le génotypage de donneurs de sang permet d'assurer une meilleure compatibilité pour des patients ayant des besoins transfusionnels particuliers. Cela s'inscrit dans une réalité où la médecine est de plus en plus personnalisée et où les besoins vont en ce sens.

Les analyses effectuées afin de déterminer le typage HLA des unités de sang de cordon, des donneurs inscrits au Registre des donneurs de cellules souches et des patients en attente d'une greffe sont également réalisées dans les laboratoires d'Héma-Québec.

ANALYSES SPÉCIALISÉES

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Immunologie érythrocytaire (cas patients)	1 591	1 558	1 470	1 368	1 627
Immunologie plaquettaire (cas patients)	476	472	482	470	465
Génotypage érythrocytaire (cas patients)	575	862 ¹	1 090	1 010	1 025
Génotypage érythrocytaire (donneurs)	–	1 128 ²	2 693	4 837	3 854
Typage HLA A, B, C, DR, DQ	11 176	5 333	4 483	5 490	5 423
Dépistage des marqueurs virologiques par sérologie et par test d'acide nucléique (donneurs en centre hospitalier)	1 641	1 741	1 715	1 735	1 900

¹ Hausse expliquée principalement par l'ajout d'une nouvelle analyse afin de confirmer les résultats des RhD faibles.

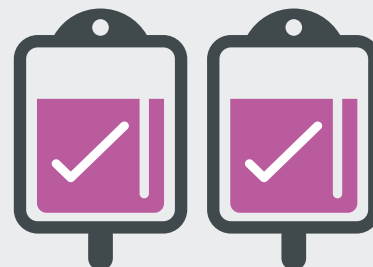
² Année pendant laquelle le génotypage de donneurs a débuté.

Les personnes qui reçoivent des transfusions sur une base fréquente sont à risque de développer des anticorps qui se traduisent par des réactions adverses lors de la transfusion. Pour réduire ces réactions indésirables, il est démontré qu'un donneur et un receveur ayant un bagage génétique similaire est une solution. Et c'est à ce niveau qu'intervient le phénotypage des culots.

La hausse pour les culots phénotypés, utilisés entre autres pour les besoins transfusionnels des patients atteints d’anémie falciforme, a été de l’ordre de 22,3 % en cinq ans, vu l’augmentation du nombre de personnes ayant cette maladie au Québec. Un des traitements de la maladie consiste, en effet, à procéder à des échanges sanguins (érythraphérèse) afin de retirer les globules rouges de la personne atteinte et de les remplacer par ceux de donateurs en santé. Cette procédure a généralement lieu toutes les quatre semaines et nécessite les globules de dix donateurs différents. Sur une base annuelle, une personne atteinte d’anémie falciforme aura en moyenne besoin du sang de 130 donateurs différents.

CULOTS PHÉNOTYPÉS LIVRÉS AUX HÔPITAUX DU QUÉBEC

2015-2016		19 598
2016-2017		21 338
2017-2018		22 114
2018-2019		23 445
2019-2020		23 986



Service d’analyses pour Transplant Québec

Les laboratoires spécialisés d’Héma-Québec soutiennent Transplant Québec en réalisant des tests de qualification visant à déterminer si un candidat au don d’organes est porteur d’infections transmissibles par le sang. Ces tests doivent être obtenus rapidement avant le prélèvement en vue d’une greffe. Ils sont réalisés en utilisant des équipements et des réactifs spécialisés qui ne se trouvent pas en milieu hospitalier.

Héma-Québec s’engage à fournir les résultats dans les huit heures suivant la réception, grâce à un service de garde pour traiter les demandes reçues au laboratoire en dehors des heures normales de travail.

ÉCHANTILLONS TRAITÉS POUR TRANSPLANT QUÉBEC

2015-2016		126 ¹
2016-2017		125
2017-2018		133
2018-2019		135
2019-2020		152

¹ L’entente de partenariat avec Transplant Québec a été signée en juin 2015.



152

ÉCHANTILLONS TRAITÉS en 2019-2020



95%

DES RÉSULTATS TRANSMIS dans un délai de 8 heures



74%

DES ANALYSES EFFECTUÉES en dehors des heures normales de travail

Laboratoire de cellules souches

Service de cryopréservation de cellules souches périphériques autologues

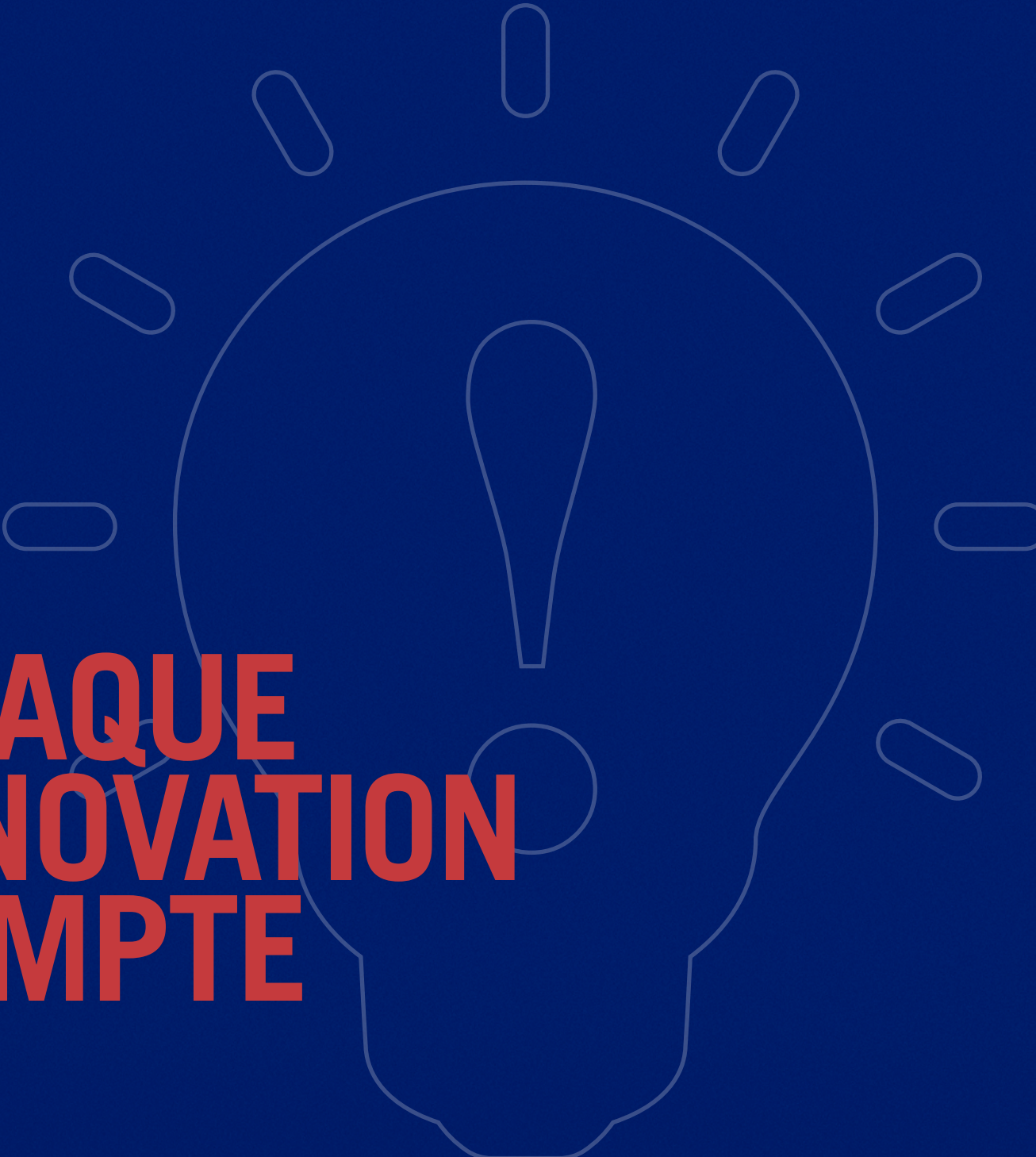
Héma-Québec offre un service de cryopréservation de cellules souches périphériques autologues à quatre centres hospitaliers du Québec. Ce service consiste à recevoir, à transformer, à cryopréserver, à tester et à entreposer temporairement les cellules souches d'un patient jusqu'à ce qu'il soit apte à recevoir ses propres cellules. À ce moment, le ou les produits cryopréservés sont expédiés au centre hospitalier pour que le patient soit greffé. Le nombre de requêtes reçues à Héma-Québec est en constante augmentation, ce qui démontre un besoin crucial pour les centres hospitaliers partenaires et les patients.

CELLULES SOUCHES PÉRIPHÉRIQUES AUTOLOGUES

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Requêtes (patients)	75	103	125	135	155
Prélèvements	162	225	287	308	331
Poches congelées	399	399	399	550	548
Cellules souches périphériques	185	179	298	301	350



Isabelle,
technicienne
de laboratoire.



**CHAQUE
INNOVATION
COMPTÉ**

INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Héma-Québec contribue à plusieurs initiatives favorisant l'innovation au bénéfice du système de santé québécois. Que ce soit en améliorant ses façons de faire à différentes échelles ou en créant des partenariats, l'organisation fait la promotion de l'innovation et de l'amélioration continue dans ses différentes activités.

Chaque donneur compte

Je fais partie de la solution

Le recrutement des donneurs de sang demeure un défi de tous les instants afin de répondre à la demande des personnes atteintes d'anémie falciforme. Aussi appelée drépanocytose, cette maladie héréditaire du sang chronique et incurable touche principalement des personnes issues des communautés noires. Elle se traduit par des crises très douloureuses tout au long de la vie. Les transfusions de sang permettent d'atténuer grandement les effets de la maladie. En moyenne chaque année, une personne atteinte d'anémie falciforme a besoin de 130 donneurs de sang.

Dans la dernière année, une stratégie de communication a permis à Héma-Québec d'accroître le bassin de jeunes donneurs ainsi que les donneurs issus des communautés noires.

Le projet «Je fais partie de la solution» vise à augmenter le nombre de donneurs issus des communautés noires, en raison des besoins liés à l'anémie falciforme. Une campagne s'adressant spécifiquement à eux a permis d'augmenter de 8 % le nombre de donneurs. De plus, l'objectif de trois cents nouveaux donneurs a été atteint dans les trois mois suivant le lancement de la campagne.

Plus de 8 500 nouveaux donneurs de sang ont été recrutés au sein des communautés noires depuis qu'Héma-Québec a amorcé son programme de sensibilisation à l'anémie falciforme en 2009. Toutefois, malgré des résultats encourageants, le nombre de personnes atteintes d'anémie falciforme nécessitant des échanges sanguins est également en hausse. Héma-Québec va poursuivre son objectif de recruter des nouveaux donneurs.

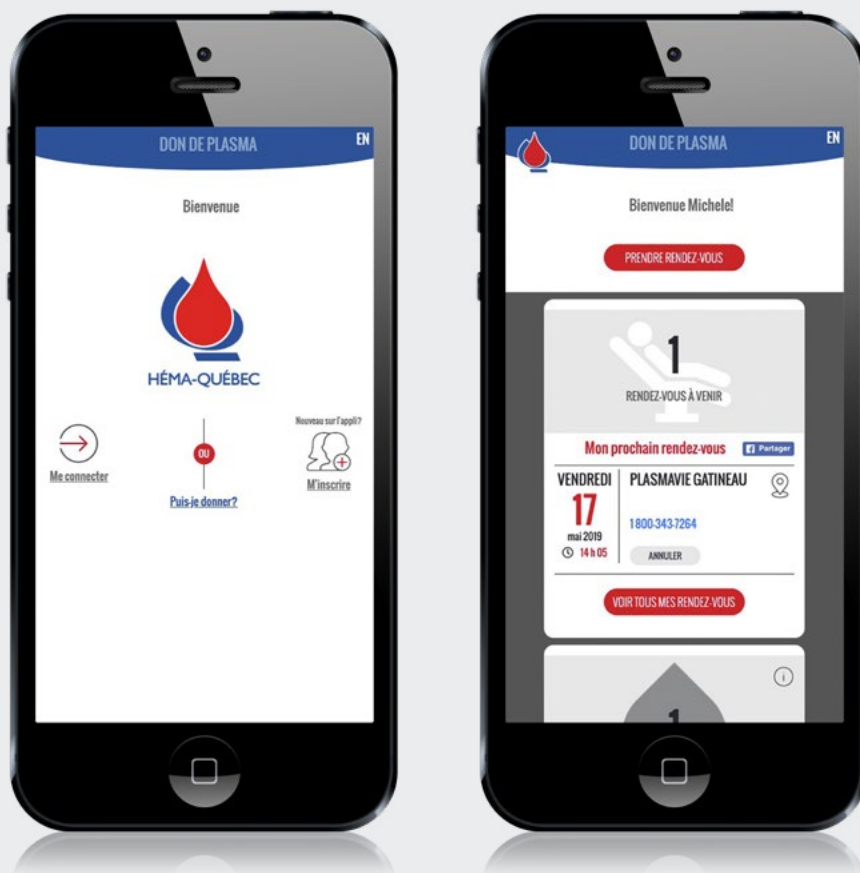
Au cœur des priorités du pasteur Daniel : sa communauté. Et parce qu'il y a seulement 12 % de donneurs de sang d'origine autre que caucasienne, le pasteur essaie de changer les choses un discours à la fois.



JeDonne : une application de prise de rendez-vous pour les donneurs

JeDonne, une application destinée aux donneurs de plasma de fractionnement, a été déployée au cours de l'année. La fonction principale de cette application consiste à prendre des rendez-vous pour un don de plasma, et ce, en toute autonomie. Grâce à cet outil, le donneur peut également accéder à sa carte de donneur, consulter la liste de ses futurs rendez-vous, voir son historique de dons et gérer son profil.

Il s'agit de la première phase de développement de l'application qui s'étendra ultimement à l'ensemble des dons qu'il est possible de faire à Héma-Québec. Ce projet est réalisé en tenant compte des nouvelles tendances du Web. Il offre une solution simple et intuitive à tous les donneurs de même qu'une nouvelle façon de communiquer. Au 31 mars 2020, JeDonne comptait 5 463 donneurs.



Avec l'application JeDonne, on peut prendre des rendez-vous pour un don de plasma, et ce, en toute autonomie.

Amélioration de l'expérience client dans les Salons PLASMAVIE

Le don de plasma par aphérèse est une technique qui nécessite plus de temps de prélèvement auprès du donneur qu'un don de sang. Afin d'améliorer l'expérience donneur, une équipe d'employés a revu le processus de certaines étapes du prélèvement. Leur travail a permis de diminuer de 15 minutes la durée totale du prélèvement. Inspirée des outils de gestion en amélioration continue, cette démarche permet un don de plasma en moins d'une heure.

Partenariat avec le Bureau du coroner

Les besoins en tissus humains sont de plus en plus grands. Une entente avec le Bureau du coroner fournit à Héma-Québec un accès sécurisé à la banque de données personnelles et confidentielles des décès signalés au coroner. Ce partenariat permet à Héma-Québec d'accroître sa capacité à rendre disponibles des tissus en quantité et en qualité afin de répondre aux besoins de la population qu'elle sert.

Recherche et innovation

Les connaissances développées au sein d'Héma-Québec sont partagées avec la communauté médicale et scientifique. Ces travaux contribuent fortement à faire d'Héma-Québec un partenaire stratégique du réseau de la santé. En 2019-2020, les équipes (médecins, statisticiens, épidémiologistes et chercheurs) des affaires médicales, de l'innovation et de la médecine transfusionnelle ont travaillé sur 37 projets de recherche, de développement ou d'évaluation opérationnelle et diverses réalisations ont été diffusées au moyen de :



27

**PUBLICATIONS
SCIENTIFIQUES**



20

**CONFÉRENCES
sur invitation**



4

**PRÉSENTATIONS
ORALES
à des congrès internationaux**



26

**AFFICHES
SCIENTIFIQUES**

Les efforts consacrés à ces activités soutiennent également l'ensemble des opérations d'Héma-Québec.

Formation de la relève en recherche fondamentale et appliquée sur le sang

Plusieurs chercheurs d'Héma-Québec codirigent les travaux de recherche d'étudiants inscrits à des programmes de maîtrise et de doctorat à l'Université Laval et supervisent les travaux de stagiaires postdoctoraux. Au cours de la dernière année, sept étudiants universitaires de 2^e et 3^e cycles, ainsi que deux stagiaires postdoctoraux, ont bénéficié de l'encadrement de chercheurs d'Héma-Québec.

Des étudiants stagiaires de diverses institutions d'enseignement du Québec et d'ailleurs sont également accueillis régulièrement dans l'organisation. Au cours de la dernière année, quatre étudiants stagiaires se sont joints aux équipes des affaires médicales et de l'innovation.

Enfin, ces équipes ont pu compter sur la collaboration de trois médecins dans le cadre de leurs études postdoctorales en médecine transfusionnelle.



Lionel, chercheur.

**CHAQUE
MESURE
COMPTE**



GESTION DES RISQUES

La sécurité et la qualité des produits distribués et des services rendus sont primordiales. Héma-Québec s'emploie à gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation, s'inspirant des meilleures pratiques.

Des améliorations au Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance

Depuis mai 2018, la vice-présidence aux technologies de l'information et à la stratégie numérique est responsable de la gestion opérationnelle du Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH) pour l'ensemble du réseau de la santé. Cette solution logicielle est névralgique en matière de gestion des inventaires des produits sanguins, de leur réception à l'hôpital jusqu'à la transfusion.

La traçabilité de l'ensemble des activités transfusionnelles des banques de sang au Québec repose ainsi sur cette solution logicielle. Les données disponibles dans cette dernière ont permis, dans le contexte de la pandémie, de mieux planifier et d'optimiser la planification de l'approvisionnement en produits sanguins. L'accès à l'information en temps réel des inventaires des banques de sang dans les hôpitaux permet une meilleure anticipation de l'évolution de la demande et, ultimement, une plus grande agilité des équipes d'Héma-Québec pour une gestion optimale de la réserve de sang au Québec.

Dans le cadre de son mandat avec le ministère de la Santé et de Services sociaux, Héma-Québec a également poursuivi en 2019-2020 la mise à jour et la migration du SIIATH vers une nouvelle plateforme du logiciel. La migration a été achevée dans 15 des 93 centres hospitaliers opérant des banques de sang dans le réseau québécois.

Système intégré de gestion des risques

Le nouveau système intégré de gestion des risques d'Héma-Québec est présentement en déploiement. Il permet à l'organisation de déceler, de traiter et de suivre les risques de façon proactive, permettant de réagir le plus rapidement possible lorsque le risque se matérialise.



Dans cette optique, un nouveau système de gestion de crise et de communication de masse a été officiellement mis en œuvre le 19 décembre 2019. Il permettra à tous les services de documenter les événements et les actions en cas d'incident nécessitant des mesures d'urgence.

Inspections et audits

Les inspections et audits périodiques des procédés opérationnels d'Héma-Québec par des agences réglementaires reflètent le niveau de contrôle de la qualité que l'organisation a sur ses opérations. Héma-Québec a maintenu son statut de conformité à la suite des diverses inspections effectuées en 2019-2020.

La situation occasionnée par la pandémie de la COVID-19 est à l'origine de mesures exceptionnelles. Pour la première fois, certaines inspections ont été réalisées avec des moyens virtuels ou sur papier afin d'éviter la présence d'inspecteurs dans les installations d'Héma-Québec. D'autres inspections ont tout simplement été reportées après le 31 mars 2020, date de la fin de l'année financière.

INSPECTIONS ET AUDITS

Secteur d'activité ou service	Organisme	Portée	Date	Conclusion
 Produits sanguins	Santé Canada	GLOBULE de Québec Quartier Lebourgneuf	Avril 2019	Licences d'établissement renouvelées en conformité avec le <i>Règlement sur le sang</i>
		Établissement de Montréal	Septembre 2019	
		GLOBULE de Brossard Quartier DIX30	Septembre 2019	
		GLOBULE de Montréal Place Versailles	Septembre 2019	
		PLASMAVIE de Sherbrooke	Janvier 2020	
 Cellules souches	Santé Canada (bonnes pratiques de fabrication)	Établissement de Québec – Direction des produits stables; activités de grossiste	Mai 2019	Licence d'établissement renouvelée en conformité avec la <i>Loi sur les aliments et drogues et ses règlements</i>
		Établissement de Montréal – Direction des produits stables; activités de grossiste	Juillet 2019	Licence d'établissement renouvelée en conformité avec la <i>Loi sur les aliments et drogues et ses règlements</i>
 Tissus humains	American Association of Tissue Banks (AATB)	Banque publique de tissus humains	Octobre 2019	Certification renouvelée en conformité avec les standards de l'AATB
Laboratoire de référence	Bureau de normalisation du Québec (BNQ)	Laboratoires d'immunologie; analyses patients	Avril 2019	Certification renouvelée en conformité avec les standards ISO 15189 <i>Laboratoires de biologie médicale</i>
Plusieurs services	Agence de la Santé publique du Canada – biosécurité	Services utilisant des agents pathogènes et toxines de groupe de risque 2	Août 2019	Permis renouvelé en conformité avec le <i>Règlement sur les agents pathogènes humains et les toxines</i>

Hémovigilance des donneurs

Héma-Québec documente toutes les réactions à la suite d'un don de sang, peu importe leur degré de gravité. Les réactions indésirables sont peu fréquentes et pour la plupart bénignes. L'analyse des données obtenues permet d'adopter des mesures préventives afin d'atténuer les réactions pouvant survenir et de favoriser une expérience positive du don de sang.

En 2019-2020, il n'y a pas eu de variation significative des réactions observées par rapport aux données historiques. Les réactions indésirables demeurent fort heureusement limitées : 20 247 ont été dénombrées sur les 318 801 dons réalisés.

Les plus fréquentes sont les réactions vasovagales : elles représentent près de deux cas sur trois. Une réaction vasovagale se caractérise par des symptômes tels que : sensation soudaine de chaleur intense ou de froid; faiblesse, étourdissement ou inconfort; nausée.

SURVOL DES RÉACTIONS INDÉSIRABLES



VARIATION DES
RÉACTIONS DE

0,1 %

par rapport à l'année
précédente

RÉACTIONS
OBSERVÉES POUR

6,4 %

DES DONNS

94,7 %

D'ENTRE ELLES
ÉTAIENT BÉNIGNES

Taux et type de complication possible par 100 dons

4,3

RÉACTIONS
VASOVAGALES

dont 4,0
réactions légères

1,2

RÉACTION LORS D'UN
DON PAR APHÉRÈSE*

(p. ex., réaction
au citrate)

0,8

RÉACTION
AU BRAS

(p. ex., hématome,
ecchymose, allergie)

* Ces réactions peuvent survenir uniquement lors d'un don par aphérèse.

Santé Canada répond favorablement à la demande de réduction de la période d'exclusion au don de sang pour tout homme ayant eu une relation sexuelle avec un homme (HARSAH)

En 2019, Santé Canada a donné le feu vert à une réduction de la période d'exclusion temporaire au don de sang pour tout homme ayant eu une relation sexuelle avec un homme (HARSAH), la réduisant de 12 à 3 mois.

Les données récentes en matière de sécurité transfusionnelle ont en effet incité les fournisseurs de produits sanguins au Canada à demander des assouplissements à la politique d'interdiction appliquée aux hommes ayant eu une relation sexuelle avec un autre homme. Un tel changement était scientifiquement justifié et ne mettait aucunement en péril le très haut niveau de sécurité des produits sanguins.

ÉVOLUTION DE LA PÉRIODE D'INTERDICTION AU DON DE SANG

PERMANENTE
jusqu'à 2013

5 ANS
2013 à 2016

12 MOIS
2016 à 2019

3 MOIS
depuis 2019

Au moment de l'annonce du changement de critère en 2016, Santé Canada avait annoncé l'octroi de fonds afin de financer des projets de recherche permettant de recueillir des données probantes pour trouver d'autres méthodes d'évaluation des critères de qualification au don de sang que celui de l'appartenance à un groupe à risque.

L'approche consistant à évaluer les donneurs de sang selon les risques que présente une population suscite un débat sociétal récurrent. L'avancement des techniques d'analyse, l'amélioration de la gestion des réserves ainsi que la multiplication des données scientifiques ont mené à l'assouplissement du critère visant les HARSAH. Ces changements sont survenus dans un contexte social et politique en pleine évolution.

Pour assouplir davantage les critères d'admissibilité des HARSAH, l'obtention de données s'avère nécessaire afin de démontrer que les changements proposés n'auront aucune répercussion négative ni sur l'innocuité des réserves de sang ni sur la capacité d'approvisionnement.

Quinze projets de recherche, tenus sous l'égide de la Société canadienne du sang en collaboration avec Héma-Québec, ont ainsi été financés par Santé Canada.

Les équipes de recherche ont présenté leurs résultats préliminaires lors d'un forum de synthèse des connaissances en novembre 2019. Les chercheurs ont alors discuté avec les participants des implications et de l'impact potentiel de leurs découvertes. L'événement, organisé par les fournisseurs de produits sanguins du Canada, a réuni organismes et fournisseurs de sang d'autres pays, Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, communautés LGBTQ+ et associations de patients.

Si certains avancements sont à signaler, il en ressort que la plupart des projets financés sont toujours en cours et que leurs résultats seront publiés dans le courant des deux prochaines années.

Dons confirmés positifs par marqueur de maladies transmissibles

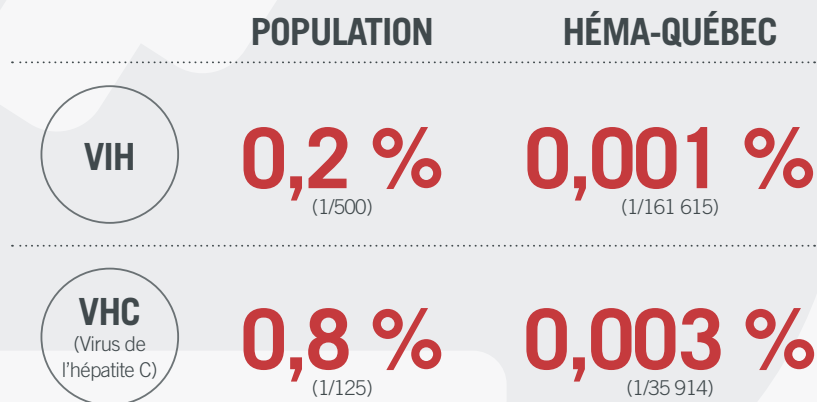
Héma-Québec analyse tous les dons qu'elle prélève afin de détecter les maladies transmissibles par le sang. Si un résultat positif est obtenu, le don est détruit et le donneur est avisé. Comme le démontre le tableau suivant, le nombre d'infections recensées chez les donneurs n'a pas connu de variations significatives au cours des dernières années.

DONS CONFIRMÉS POSITIFS SELON LES MARQUEURS

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Virus de l'immuno-déficience humaine (VIH)	0	0	0	0	2
Virus de l'hépatite C (VHC)	12	13	14	10	9
Virus de l'hépatite B (VHB)*	5	10	20	12	16
Virus T-lymphotropique humain (HTLV)	2	1	2	1	2
Syphilis	8	17	11	14	19
Total de dons	276 956	305 201	301 900	312 176	323 229

*Les résultats liés à une vaccination récente chez un donneur sont exclus puisqu'ils constituent des résultats faussement positifs.

PRÉVALENCE DU VIH ET DU VHC CHEZ LES DONNEURS D'HÉMA-QUÉBEC PAR RAPPORT À LA POPULATION



La prévalence du VIH et du VHC chez les donneurs de sang demeure largement inférieure à celle observée dans la population. Ces résultats démontrent que l'utilisation du questionnaire de qualification au don de sang est une mesure efficace en matière de sécurité.

La gestion des risques en temps de pandémie

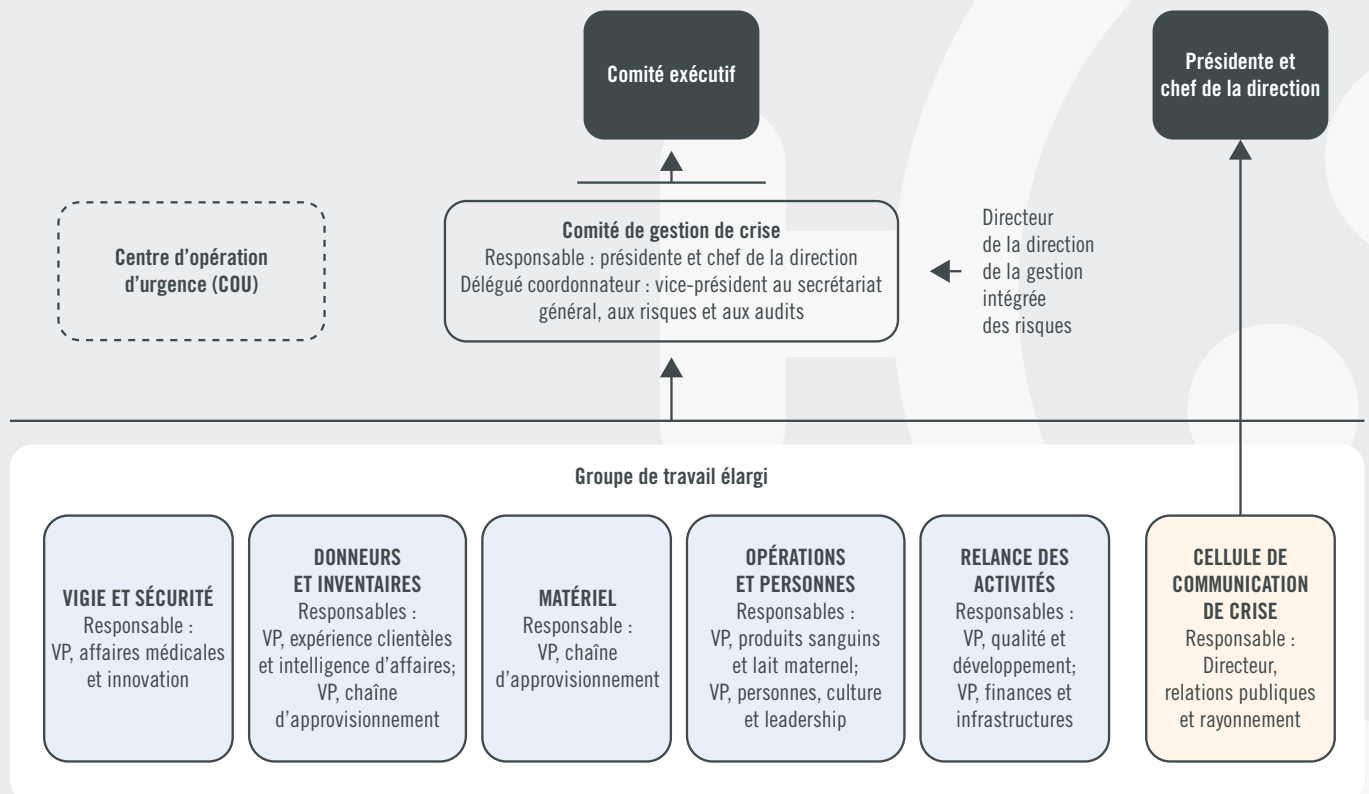
Dès le 16 janvier 2020, à la suite de l'apparition du nouveau coronavirus (appelé « 2019-nCoV »), Héma-Québec s'est placée en préalerte.

L'enjeu pour l'organisation, dans le contexte de cette pandémie, est de maintenir un approvisionnement constant en produits sanguins labiles et autres produits biologiques d'origine humaine critiques à la survie de milliers de personnes au Québec. Le défi : maintenir la suffisance et l'approvisionnement de ces produits à un moment où de larges pans des activités socioéconomiques sont mis en suspens au Québec.

Structure de gouvernance en période de pandémie

Un comité de gestion de crise est formé. Il regroupe les membres du comité exécutif ainsi que les directeurs des relations publiques et de la gestion intégrée des risques. Il chapeaute un groupe de travail élargi composé de cinq chantiers multidisciplinaires et la cellule de communication de crise dont il assure la cohérence et l'efficacité des actions déployées. Le travail de chacun des chantiers est coordonné par un ou deux responsables. S'ajoute à la structure de gouvernance COVID-19 un centre d'opération d'urgence qui agit en soutien aux chantiers, à la cellule de communication de crise et au comité de gestion de crise.

Structure de gouvernance interne en période de pandémie de COVID-19



Maintien des activités

Le 13 mars, le gouvernement du Québec adopte un décret, déclenchant l'état d'urgence sanitaire, conformément à la *Loi sur la santé publique*.

Après la fermeture des institutions d'enseignement et des installations publiques ainsi que l'annulation des grands événements, les commerces non essentiels ferment leurs portes au public et les frontières interrégionales sont dressées : le Québec tout entier est mis sur pause et la population est confinée à la maison. La gestion de la crise causée par la pandémie de la COVID-19 devient la priorité de l'organisation dans un contexte où Héma-Québec est fournisseur unique en sang.

Le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire a activé le programme de gestion de crise, entraînant du même coup le déploiement des plans relatifs à la gestion de crise en place à Héma-Québec.

Pendant la pandémie, Héma-Québec a maintenu la distribution des produits stables et certaines activités critiques du Registre des donneurs de cellules souches et de la banque de tissus humains. Toutefois, certaines activités ont été suspendues, notamment en matière de recrutement.

Par conséquent, dès le début de la pandémie de la COVID-19, Héma-Québec a cessé temporairement le recrutement des donneuses de lait maternel et leur qualification, de même que les activités de recrutement du Registre des donneurs de cellules souches. La distribution des unités de lait maternel a pu être maintenue en raison d'un inventaire suffisant.

1 000 dons de sang par jour

Les représentations du comité de gestion de crise auprès du premier ministre du Québec, monsieur François Legault, portent leurs fruits. Le 16 mars, son appel à la population à donner du sang est entendu. Les donateurs répondent spontanément à l'appel et sont au rendez-vous. L'interdiction de rassemblement s'avérait alors un enjeu de taille pour Héma-Québec. Il fallait agir et tout mettre en œuvre pour poursuivre cet élan et assurer une moyenne de 1 000 dons par jour dans un contexte difficile pour maintenir l'approvisionnement en produits sanguins. Le tout en protégeant les donateurs, les bénévoles et les employés qui rendent ce don de vie possible.

Des mesures exceptionnelles

En tant que service essentiel, Héma-Québec doit implanter des mesures pour poursuivre ses opérations dans un contexte de pandémie. Malgré l'interdiction de rassemblement et le prolongement de l'état d'urgence sanitaire décrétée par le gouvernement du Québec, Héma-Québec a la latitude nécessaire pour continuer ses activités en dépit des restrictions.

Collectes

La logistique des lieux de collectes est réorganisée afin de favoriser le respect des mesures sanitaires exigées, et cela tant pour les donateurs, les employés que les bénévoles. Tous les dons de sang se font dorénavant sur rendez-vous. Avant la pandémie, à peine 10 % des dons se faisaient à la suite d'une prise de rendez-vous.

Laboratoires

La COVID-19 exige des mesures exceptionnelles dans les laboratoires afin de maintenir les opérations en continu, sans compromis sur la qualité des produits traités et la sécurité du personnel.

Actions auprès des gouvernements et instances

Le comité de gestion de crise multiplie les représentations auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, des autres ministères et instances concernés par la pandémie de la COVID-19. Ses gestes permettent d'assurer la reconnaissance du caractère essentiel et prioritaire des activités d'Héma-Québec dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire. Des communications soutenues avec le cabinet de la ministre de la Santé et des Services sociaux favorisent les échanges d'informations ainsi que la mise à jour de l'état de la situation. Ce partenariat a permis aux enfants des employés d'Héma-Québec d'avoir accès aux services de garde et de profiter de certaines exemptions liées aux rassemblements afin de permettre à l'organisation de poursuivre sa mission.

La fermeture des frontières internationales imposée par le gouvernement du Canada en mars représente un défi important pour le transport international des cellules souches. Les liens constants avec Santé Canada ont facilité l'adaptation des exigences réglementaires au contexte de la pandémie de la COVID-19 depuis le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire.

The background features a stylized white line-art illustration of a hand holding a cloud-like shape. The hand is positioned on the right side, with fingers curled as if grasping the cloud. The cloud is composed of several overlapping, rounded shapes on the left side. The entire graphic is set against a solid dark blue background.

**CHAQUE
PARTENARIAT
COMPTE**

PARTENAIRES ESSENTIELS À LA RÉALISATION DE NOTRE MISSION

Héma-Québec a pour objectif d'être un partenaire stratégique au service du système de santé québécois. Grâce à l'engagement des donateurs, des bénévoles, des employés, des partenaires et des administrateurs, elle fournit chaque année aux centres hospitaliers du Québec des produits biologiques d'origine humaine de qualité en plus de soutenir les professionnels du système de santé en offrant des services spécialisés et novateurs.

Les différents partenariats qu'Héma-Québec a développés au fil du temps sont essentiels et permettent d'unir les forces au service de la cause du don de vie. L'importance des partenariats est également enchâssée dans la *Loi sur Héma-Québec et le comité de biovigilance* qui stipule que l'organisation doit maintenir des liens de collaboration et de partage d'information avec les autres organisations analogues, au Canada et à l'étranger, de manière à connaître et à échanger l'expertise. Voici plusieurs partenaires avec lesquels l'organisation a eu la chance de collaborer au cours de l'année 2019-2020.

- AABB
- America's Blood Center
- American Association of Tissue Banks
- American Society for Apheresis
- American Society of Histocompatibility and Immunogenetics
- Americas' SAP Users' Group
- Association canadienne de normalisation
- Association canadienne des dons d'organes et de tissus
- Association d'anémie falciforme du Québec
- Association de thérapie génique du Québec
- Association des bénévoles du don de sang (ABDS)
- Association des patients immunodéficients du Québec (APIQ)
- Association of Donor Recruitment Professionals (ADRP)
- Association professionnelle des chargés de sécurité transfusionnelle du Québec (APCSTQ)
- Banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie
- Banque d'yeux du Québec
- Biomedical Excellence for Safer Transfusion
- Bureau du coroner
- Canadian Association of Eyes and Tissue Banks
- Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM)
- Chambre des notaires du Québec
- Comité consultatif national de médecine transfusionnelle
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Consortium for Blood Group Genes
- Cord Blood Association
- Corporation des thanatologues du Québec
- Établissement français du sang
- Fondation Héma-Québec
- Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- Fonds de recherche du Québec – Santé
- Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy (FACT)
- Human Milk Banking Association of North America
- Institut national de la recherche scientifique
- Institut national de santé publique du Québec
- International Society of Hematology
- Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec : Formaline
- Programme de recherche en don et en transplantation du Canada
- Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (ThéCell)
- Safe Blood For Africa Foundation
- Société canadienne de l'hémophilie
- Société canadienne de médecine transfusionnelle
- Société canadienne du sang
- Société internationale de transfusion sanguine
- Toyota Canada
- Transplant Québec
- Transplantation et Thérapie cellulaire Canada (CTTC)
- Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU) de l'Hôtel-Dieu de Lévis
- Urgences-santé
- World Marrow Donor Association (WMDA)

CHAQUE ACTION COMPTE



RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020

Le plan stratégique s'articule autour de six orientations représentant autant de défis à relever afin de positionner l'organisation comme partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

1. Comparer ses pratiques à celles des leaders de son domaine, et poser les actions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs au bénéfice de ses partenaires et assumer sa responsabilité par rapport aux résultats.
2. Être à l'affût des plus récents développements en matière de produits biologiques d'origine humaine et agir de façon proactive afin que le réseau de la santé bénéficie de cette expertise.
3. Gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation selon les meilleures pratiques.
4. Moderniser et simplifier ses façons de faire afin d'être plus efficace.
5. Tirer avantage des technologies numériques pour améliorer ses échanges avec ses partenaires.
6. Développer les compétences de ses employés et assurer la mobilisation en implantant un programme de gestion des talents et de la relève.

À la suite de la révision annuelle du plan stratégique par le comité exécutif et le conseil d'administration, il a été convenu d'ajouter des nouveaux objectifs et une année supplémentaire à la réalisation du plan stratégique 2017-2020, permettant du coup de disposer d'un délai supplémentaire pour assurer son livrable.

BILAN DES OBJECTIFS 2019-2020

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Comparer nos pratiques à celles des leaders de notre domaine, poser les actions nécessaires à l'atteinte de nos objectifs pour le bénéfice de nos partenaires et assumer notre responsabilité par rapport aux résultats

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

1.1 Balisage et imputabilité des secteurs d'activité

1.1.1 Tenir un tableau de bord qui permet d'évaluer la performance des secteurs d'activité

N

1.1.1 Mettre en place des indicateurs par secteur d'activité

1.1.2 Effectuer un balisage des opérations

1.1.3 Incorporer une revue systématique des secteurs d'activité

1.2 Secteurs d'activité performants

1.2.0 Atteindre les objectifs d'efficience

PRODUITS LABILES

1.2.1 Réduire le nombre d'heures travaillées en collecte par produits prélevés

N

1.2.1 Définir les stratégies de maintien des inventaires

PLASMA DE FRACTIONNEMENT

1.2.2 Augmenter le nombre de litres prélevés et diminuer le coût par litre

TISSUS HUMAINS

1.2.3 Conserver une masse critique pour mieux desservir le marché québécois

N

1.2.3 Déposer le mandat de distributeur unique

LAIT MATERNEL

1.2.4 Répondre à la demande des prématurés de 32 semaines et moins

SANG DE CORDON

1.2.5 Offrir les produits les plus recherchés par les greffeurs

REGISTRE DES DONNEURS DE CELLULES SOUCHES

1.2.6 Avoir une meilleure représentation (diversité) de la population québécoise dans le registre

● Meilleure représentation des Premières Nations

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Être à l'affût des plus récents développements en matière de produits biologiques d'origine humaine et agir de façon proactive afin que le réseau de la santé bénéficie de cette expertise

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

2.1 Produits et services à valeur ajoutée pour le réseau de la santé

2.1.1 Évaluer l'opportunité de concevoir un groupe provincial de recherche en médecine transfusionnelle

2.1.2 Mettre en place un cadre de gouvernance pour l'analyse des demandes de nouveaux produits et services

2.1.3 Valoriser les sous-produits et les rejets de la production

2.2 Connaissance de l'environnement

2.2.1 Institutionnaliser des pratiques de veille active par secteurs d'activité

● Veille active de l'AMI et des affaires réglementaires

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation selon les meilleures pratiques

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

3.1 Culture globale de gestion des risques

3.1.1 Effectuer la veille des meilleures pratiques

3.2 Programme à la fine pointe des meilleures pratiques

3.2.1 Optimiser la gouvernance et le programme de gestion de risque

3.2.2 Mettre en place les plans de relève (PMU, PCO et autres)

3.2.3 Gérer les risques prioritaires

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Moderniser et simplifier nos façons de faire afin d'être plus efficace

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

4.1 Modèle de gestion performant misant sur l'imputabilité et axé sur une vision globale des processus

- 4.1.1 Choisir une méthodologie commune de simplification
- 4.1.2 Simplifier et optimiser quatre processus complexes :
 - 4.1.2.1 Acquisition de biens et services
 - 4.1.2.2 Coordination des cycles de gestion et de reddition de comptes
 - 4.1.2.3 Acquisition de talents incluant la gestion des effectifs
 - 4.1.2.4 Gestion des demandes en matière de services TI

4.1.3 Optimiser les sous-processus prioritaires parmi les sept processus de production cartographiés

4.1.4 Finaliser la refonte des non-conformités

4.1.5 Finaliser la refonte des documents contrôlés

4.2 Culture d'imputabilité et de partenariat synergique

- 4.2.1 Gagner en maturité en matière de gestion de projets
- 4.2.1 Poursuivre le déploiement de la nouvelle structure Symphonie

ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

Tirer avantage des technologies numériques pour améliorer nos échanges avec nos partenaires

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

5.1 Fondations pour effectuer une transformation numérique

- 5.1.1 Développer la stratégie des TI
- 5.1.2 Développer l'expertise à faire du numérique
- 5.1.3 Se doter des fondamentaux technologiques

5.2 Numérique au bénéfice des partenaires

- 5.2.1 Déployer une capacité d'affaires numérique adaptée aux besoins des donneurs et des bénévoles pour tous les secteurs d'activité
- 5.2.3 Système d'information sur la traçabilité des produits sanguins (SIIATH)

5.3 Numérique au bénéfice des employés

- 5.3.1 Optimiser le progiciel de gestion qualité
- 5.3.2 Optimiser le processus de planification de la main-d'œuvre

+ Ajout, en référence à ce mandat donné par le MSSS à Héma-Québec en mai 2018.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 6

Développer les compétences de nos employés et assurer la mobilisation en implantant un programme de gestion des talents et de la relève

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

6.1 Programme intégré et décloisonné de gestion des talents et de la relève

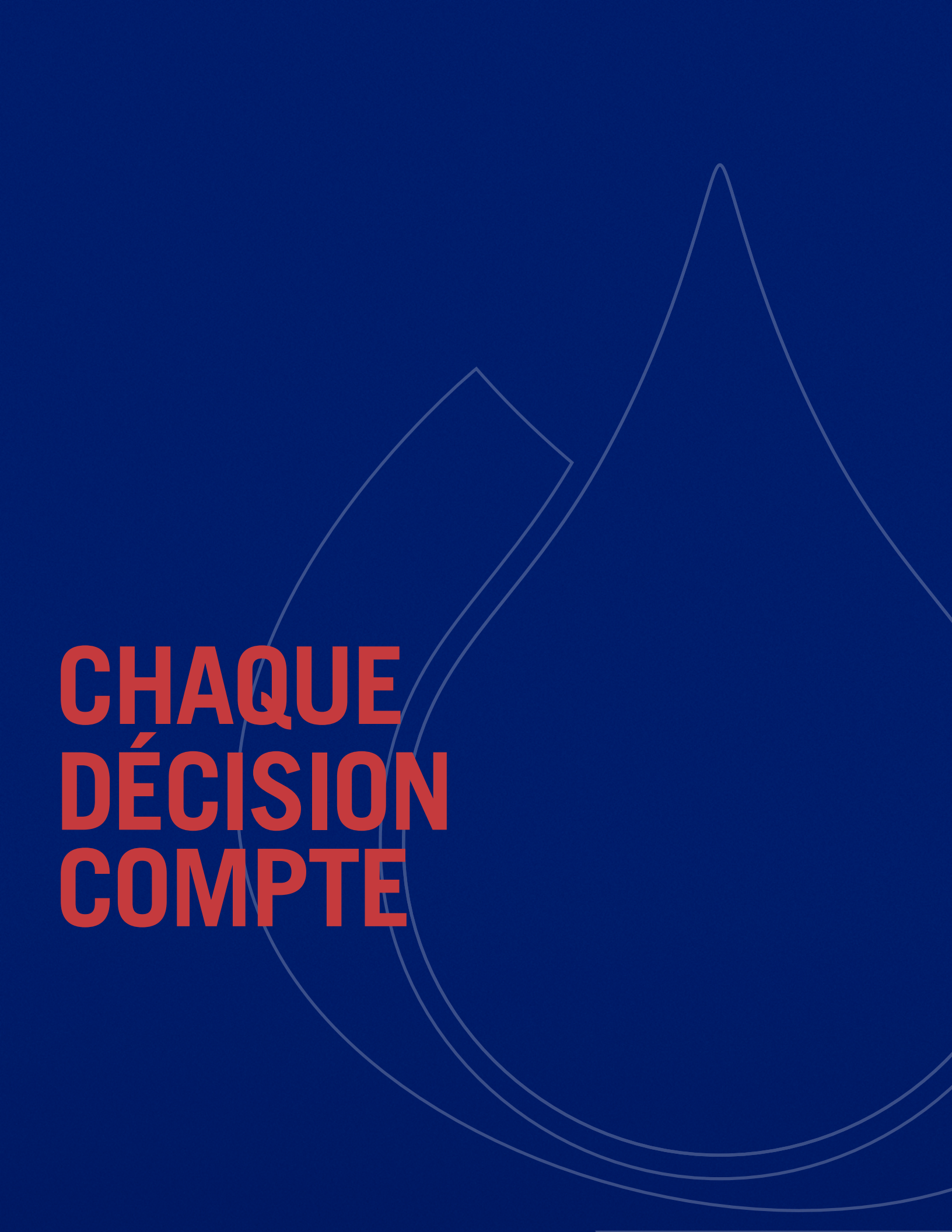
- 6.1.1 Mettre en œuvre un processus de gestion de la relève pour les postes critiques et les postes clés
- 6.1.2 Développer une stratégie pour la dotation et le développement des personnes destinées aux postes critiques et aux postes clés
- 6.1.3 Créer un programme intégré de gestion des talents et de la relève favorisant le développement des compétences en lien avec les besoins d'affaires
- 6.1.4 Gérer et procurer des opportunités de développement et de carrière
- 6.1.5 Implanter un système informatisé et intégré de gestion de la performance, des talents et de la relève
- 6.1.6 Responsabiliser et soutenir les gestionnaires dans leur rôle de développeur de talents afin de favoriser l'émergence d'une culture d'apprentissage

6.2 Des leaders mobilisateurs et inspirants

- 6.2.2 Créer le parcours de développement du leadership 2.0 permettant la démonstration des nouvelles compétences et comportements en lien avec les besoins d'affaires
- 6.2.4 Créer un programme de formation (autre que réglementaire) pour le personnel syndiqué

LÉGENDE :





**CHAQUE
DÉCISION
COMPTE**

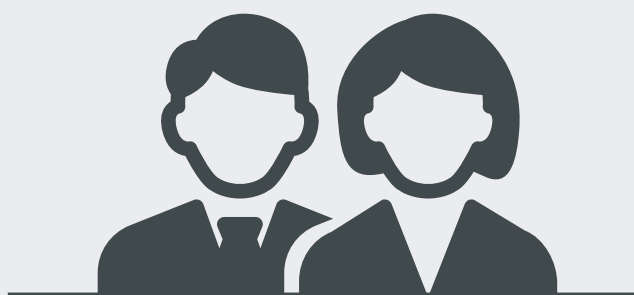
GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les activités d'Héma-Québec sont gouvernées par un conseil d'administration (CA) qui est composé de membres représentant un juste équilibre d'expériences et d'expertises alignées sur les activités de l'organisation ainsi que des différentes parties prenantes en matière d'activités transfusionnelles.

Afin d'accomplir son rôle, le CA est soutenu par des comités composés de membres du CA ainsi que par des comités consultatifs formés de membres externes. Par ailleurs, il délègue la gestion courante au président et chef de la direction et au comité exécutif. Ceux-ci travaillent en étroite collaboration afin d'assurer, notamment, la bonne gouvernance de l'organisation et la mise en œuvre des orientations stratégiques.

..... EN UN COUP D'ŒIL



MEMBRES DU CA

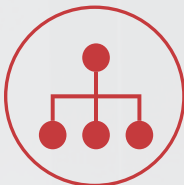
12 + 1

**membres nommés par
le gouvernement**

—
Le président du CA est élu
parmi les membres

**président et chef
de la direction**

—
Choisi et nommé par
les membres



Composition du conseil d'administration

Les membres appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- donneurs et bénévoles du don de sang
- receveurs
- présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des établissements publics (santé)
- médecins
- milieu de la santé publique
- milieu de la recherche scientifique
- milieu des affaires
- Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
- Héma-Québec (président et chef de la direction)



Processus de nomination

Membres nommés par le gouvernement (sauf le président et chef de la direction) après consultation des personnes ou des milieux des catégories énoncées ci-dessus :

- Sollicitation de candidatures auprès des personnes ou des milieux de ces catégories.
- Analyse des candidatures par le Comité de gouvernance et d'éthique selon certains critères :
 - > Provenance des candidatures selon les catégories énumérées ci-contre.
 - > Profils de compétences professionnelles, notamment : finances et comptabilité, gouvernance et éthique, médecine transfusionnelle (ou autre spécialité pertinente), technologies de l'information, ressources humaines, relations publiques et gouvernementales, légal et juridique, production et opérations.
- Recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration.
- Dépôt des dossiers de candidatures au gouvernement qui fait une sélection parmi les candidatures soumises.



Mandat des membres

4

ANS

renouvelables 2 fois, consécutivement ou non

5

ANS

pour le président et chef de la direction



Répartition par groupe d'âge

- 40 à 50 ans : 3
- 50 à 60 ans : 6
- 60 à 70 ans : 4

MOYENNE :

56

ANS



Parité

La composition du CA respecte la parité des genres.

7

FEMMES

6

HOMMES



Réunions en
2019-2020

12

RÉUNIONS DU CA
6 ordinaires
6 extraordinaires

36

RÉUNIONS DES
COMITÉS DU CA
24 ordinaires
12 extraordinaires

TAUX DE PRÉSENCES
AUX RÉUNIONS DU CA
ET DE SES COMITÉS

91 %

Toutes les réunions du CA et de ses comités comprennent une discussion à huis clos, sans la présence de la direction. Toutefois, une partie du huis clos se fait en présence du président et chef de la direction.

Le tableau ci-dessous montre les présences individuelles aux réunions du CA et de ses comités.*

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	12	10
Jean-Frédéric Lafontaine	12	12
Nathalie Fagnan	12	12
Daniel Tremblay**	2	2
Patricia Hudson	12	12
Caroline Barbir	12	9
Jacques Gédéon**	2	2
Jean-Marie Leclerc	12	9
Patricia Pelletier	12	10
Stéphanie Austin**	2	1
Caroline Banville	12	9
Pierre Thivierge	12	10
Réal Couture**	2	2

* L'article 3.18 des règlements généraux prévoit que les administrateurs peuvent décider de destituer un administrateur qui, pendant une période de 12 mois consécutifs, s'est absenté à plus de 3 réunions.

** Administrateurs depuis le 29 janvier 2020.



Indépendance et
rémunération des membres

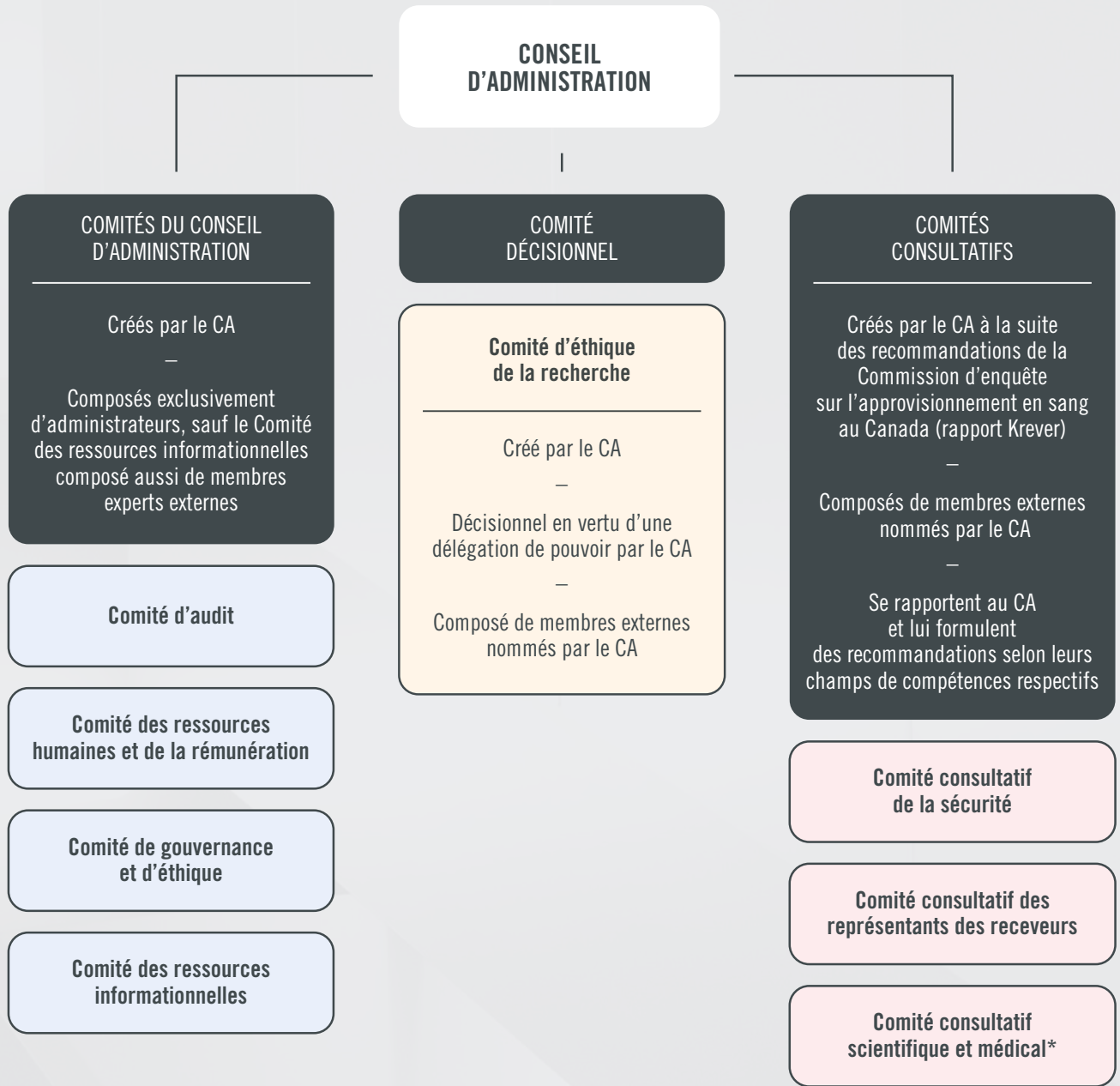
- Tous les membres du CA sont indépendants par rapport à Héma-Québec, sauf le président et chef de la direction d'Héma-Québec.
- Les membres du CA ne sont pas rémunérés. Ils peuvent être compensés pour perte réelle de salaire ou de revenus (selon les dispositions d'un décret gouvernemental) résultant de leur présence aux réunions ou autres rencontres.

Le tableau ci-contre illustre les montants réclamés pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Membres	Montants réclamés en 2019-2020
Jean-Marie Leclerc	525 \$
Patricia Pelletier	4 200 \$
Patricia Hudson	2 800 \$
Caroline Banville	1 575 \$
Anne Bourhis	—
Jean-Frédéric Lafontaine	—
Pierre Thivierge	—
Caroline Barbir	—
Stéphanie Austin*	—
Daniel Tremblay*	—
Réal Couture*	—
Jacques Gédéon*	—
Total	9 100 \$

* Membres depuis le 29 janvier 2020.

ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS



* Un processus de réactivation du comité consultatif scientifique et médical (CCSM) est en cours à la suite d'une mise à jour de son mandat en 2019.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MILIEU DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Anne Bourhis
Présidente

Professeure titulaire
Département de la gestion des
ressources humaines, HEC Montréal

RECEVEURS



Daniel Tremblay

Membre
Fondation de la greffe de moelle
osseuse de l'Est du Québec

DONNEURS ET BÉNÉVOLES



Jacques Gédéon

Président
Association des bénévoles du don de
sang, section Outaouais

MILIEU DES AFFAIRES



M^e Jean-Frédéric Lafontaine
Vice-président

Directeur des relations gouvernementales –
Québec AstraZeneca Canada inc.

SANTÉ PUBLIQUE



D^{re} Patricia Hudson

Directrice scientifique
Direction des risques biologiques
et de la santé au travail
Institut national de santé publique du Québec

COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC



D^r Jean-Marie Leclerc

Hématologue-oncologue
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine

HÉMA-QUÉBEC



Nathalie Fagnan, CPA, CA
Secrétaire

Présidente et chef de la direction
Héma-Québec

PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX
ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS*



Caroline Barbir

Présidente-directrice générale
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine



D^{re} Patricia Pelletier

Directrice du service
de médecine transfusionnelle
Centre universitaire de santé McGill

* Au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MILIEU DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Stéphanie Austin

Professeure titulaire
Département de gestion
des ressources humaines
École de gestion, Université du Québec
à Trois-Rivières

MILIEU DES AFFAIRES



Caroline Banville

Associée
Conseils et transactions
PricewaterhouseCoopers



Pierre Thivierge, CPA, CA

Président, Octium Solutions inc.
Chef de la direction financière,
Quadra Chimie Itée

ORDRE DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC



Réal Couture, FCPA, FCA

Administrateur de sociétés

INFORMATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC SUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres	Date de nomination	Fin de mandat	Lieu de résidence	Âge	Ancienneté au conseil	Appartenance aux CA d'autres organisations
Anne Bourhis	13 septembre 2017	13 septembre 2021	Montréal	52	3 ans et 7 mois	Investissement Québec
Jean-Frédéric Lafontaine	23 mars 2016	23 mars 2020*	Boucherville	51	4 ans	Fédération des chambres de commerces du Québec BioQuébec Q-CROC Arion Orchestre Baroque
Nathalie Fagnan	30 janvier 2019	29 janvier 2022**	Montréal	54	1 an et 3 mois	La Presse Groupe La Veillée (Théâtre Prospero)
Daniel Tremblay	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Québec	62	3 mois	Aucun
D ^{re} Patricia Hudson	13 décembre 2017	13 décembre 2021	Montréal	58	3 ans et 4 mois	Orchestre des jeunes du Mont-Royal
Caroline Barbir	19 octobre 2016	19 octobre 2020	Laval	62	4 ans et 6 mois	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Jacques Gédéon	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Gatineau	70	3 mois	Association des bénévoles du don de sang (ABDS) – chapitre de l'Outaouais Mixmédiarts
D ^r Jean-Marie Leclerc	26 février 2014 (renouvellement : 29 janvier 2020)	29 janvier 2024	Laval	66	6 ans et 2 mois	Association des médecins hématologistes-oncologistes (AMHOQ) Q-CROC
D ^{re} Patricia Pelletier	13 septembre 2017	13 septembre 2021	Montréal	45	3 ans et 7 mois	Aucun
Stéphanie Austin	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Trois-Rivières	42	3 mois	Conseil de régie de l'École de gestion de l'Université du Québec à Trois-Rivières Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac
Caroline Banville	13 décembre 2017	13 décembre 2021	Montréal	49	3 ans et 4 mois	Aucun
Pierre Thivierge	23 mars 2016	23 mars 2020*	Montréal	56	4 ans	Gestion Infilise inc. Hydro Technologies (Canada) inc.
Réal Couture	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Québec	60	3 mois	Aucun

* À l'expiration de leur mandat, les membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

** Le président et chef de la direction est choisi et nommé par les membres du conseil d'administration pour un mandat d'au plus cinq ans.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

M^e Jean-Frédéric Lafontaine, président

Martine Carré*

D^e Patricia Hudson

Tous les membres du comité sont indépendants.

* Membre jusqu'au 4 décembre 2019.

Principaux dossiers traités :

- Composition du CA et dossiers de candidatures aux postes d'administrateur
- Revue de la gouvernance
- Succession à la présidence du CA
- Processus de réactivation du comité consultatif scientifique et médical (CCSM)

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Jean-Frédéric Lafontaine	8	8
Patricia Hudson	8	8

COMITÉ D'AUDIT

Pierre Thivierge, CPA, CA, président

D^r Jean-Marie Leclerc

M^e Jean-Frédéric Lafontaine

Réal Couture, FCPA

Tous les membres du comité sont indépendants.

Principaux dossiers traités :

- Démarches relatives à l'assujettissement aux seuils de la *Loi sur les contrats des organismes publics*
- Processus budgétaire et approbation du cadre tarifaire 2020-2021
- Stratégie d'approvisionnement en produits sanguins (stratégie de prélèvement du plasma de fractionnement)
- Supervision de la fonction d'audits internes
- Revue et approbation du rapport annuel de gestion intégrée des risques

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Pierre Thivierge	7	7
Jean-Frédéric Lafontaine	7	7
Jean-Marie Leclerc	7	7
Réal Couture*	2	2

* Membre du comité depuis le 21 février 2020.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Anne Bourhis, présidente

Martine Carré*

Stéphanie Austin

Caroline Barbir

COMITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Caroline Banville, présidente

Daniel Tremblay

Martine Carré*

Michèle Bureau
Consultante en technologies de l'information et affaires électroniques
Bureau et Associés inc.

Robert Charbonneau
Consultant en technologies de l'information

MEMBRES ADMINISTRATEURS

MEMBRES EXTERNES

Tous les membres du comité sont indépendants.
* Membre jusqu'au 4 décembre 2019.

Tous les membres du comité sont indépendants.
* Membre jusqu'au 4 décembre 2019.

Principaux dossiers traités :

- Relativité salariale et structure salariale du personnel syndiqué et non syndiqué
- Mandats de négociations des conventions collectives
- Processus de recrutement et nomination de vice-présidents
- Offres de service des vice-présidences (projet Symphonie)

Principaux dossiers traités :

- Système d'information sur la traçabilité des produits sanguins (SIIATH)
- Stratégie et feuille de route pour SAP
- Stratégie et feuille de route pour un progiciel de gestion intégrée (PGI)

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	7	7
Caroline Barbir	7	7
Stéphanie Austin*	2	2

* Membre du comité depuis le 21 février 2020.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Caroline Banville	4	4
Daniel Tremblay*	1	1

* Membre administrateur du comité depuis le 21 février 2020.

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS

Domaines représentés	Membres
COCQ-SIDA	<i>Président</i> Michel Morin
ASSOCIATION DES PATIENTS IMMUNODÉFICIENTS DU QUÉBEC	Martine Allard
	Geneviève Solomon
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOPHILIE – SECTION QUÉBEC	Marius Foltea
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC	Marlin Akplogan
	Wilson Sanon
LEUCAN	Pierre Verret
ASSOCIATION DES GRANDS BRÛLÉS	François Pellerin
SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA	Pascale Rousseau
	Qi Li

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF DE LA SÉCURITÉ

Domaines représentés	Membres
REPRÉSENTANT DU PUBLIC	<p><i>Président</i> David Page Directeur national des politiques de santé Société canadienne de l'hémophilie, Montréal, Canada</p>
MALADIES INFECTIEUSES	<p>D^e Susan Stramer Vice-présidente aux affaires scientifiques, Services biomédicaux Croix-Rouge américaine, Gaithersburg, États-Unis</p>
	<p>D^r Hans L. Zaaijer Professeur, infections transmissibles par le sang Sanquin Blood Supply Foundation, University Medical Centers, Amsterdam, Pays-Bas</p>
	<p>D^r Louis M. Katz Médecin en chef Mississippi Valley Regional Blood Center, Davenport, IA, États-Unis</p> <p>Professeur clinicien auxiliaire en médecine et maladies infectieuses Roy and Lucille Carver College of Medicine, University of Iowa</p>
ÉPIDÉMIOLOGIE	<p>D^r Steven Kleinman Consultant biomédical, Victoria, Canada</p>
MÉDECINE ET PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES	<p>D^r Luiz Amorim Président-directeur général, Hemorio, Rio de Janeiro, Brésil</p>
	<p>D^e Rebecca Cardigan Chef nationale du développement des composants NHS Blood and Transplant, Cambridge, Royaume-Uni</p>
	<p>D^r Reinhard Henschler Directeur, Institute of Transfusion Medicine, University Hospital Leipzig AöR, Leipzig, Allemagne</p> <p>D^r Pierre Tiberghien Professeur de médecine, Immunologie Conseiller principal, Affaires médicales et scientifiques Europe et international Établissement français du sang, La Plaine Saint-Denis (Paris), France</p> <p>Président de la European Blood Alliance (EBA)</p>
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG	<p>D^r Steven Drews Directeur associé du Service de microbiologie, Société canadienne du sang</p> <p>Professeur agrégé au Laboratoire de médecine et de pathologie Université de l'Alberta, Edmonton, Canada</p>
REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	<p>Marius Foltea Société canadienne de l'hémophilie – section Québec, Montréal, Canada</p>
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	<p>D^e Patricia Pelletier Directrice du service de médecine transfusionnelle Centre universitaire de santé McGill, Montréal, Canada</p>

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉ DÉCISIONNEL

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Domaines représentés	Membres
DROIT	M^e Geneviève Cardinal Chef du Bureau de l'éthique de la recherche Présidente du Comité d'éthique de la recherche, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal, Canada
DROIT, JURISTE SUBSTITUT	Alexandra Sweeney-Beaudry Avocate en droit de la santé, Borden Ladner Gervais (BLG) Chargée de cours à la maîtrise en droit et politiques de la santé Faculté de droit, Université de Sherbrooke Sherbrooke, Canada
	<i>Président</i> Clermont Dionne Professeur titulaire Département de réadaptation Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Santé des populations et pratiques optimales en santé, Québec, Canada
SPÉCIALISTES DES DOMAINES DE LA RECHERCHE	Patrick Rochette Professeur agrégé Département d'ophtalmologie et d'ORL– chirurgie cervico-faciale Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval Axe médecine régénératrice, Québec, Canada
	Jacques J. Tremblay Professeur titulaire Département d'obstétrique, gynécologie et reproduction, Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval Axe Reproduction, santé de la mère et de l'enfant, Québec, Canada
DONNEURS DE SANG	Pierre Galarneau Donneur et bénévole Association des bénévoles du don de sang, Montréal, Canada
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS, ÉTHICIEN	Michel Morin Directeur adjoint COCQ-SIDA, Montréal, Canada
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS (membre substitut)	Pierre Verret Chargé d'enseignement Faculté des sciences infirmières Université Laval, Québec, Canada Membre associé de Leucan
ÉTHICIENNE SUBSTITUT	M^e Johane de Champlain Vice-présidente et conseillère en éthique Comité central d'éthique de la recherche (MSSS), Montréal, Canada

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉ EXÉCUTIF



Nathalie Fagnan

Présidente et chef de la direction



Sylvie Allard

Vice-présidente à l'expérience clientèles et à l'intelligence d'affaires



Martin Beaudry

Vice-président aux technologies de l'information et à la stratégie numérique



Dr Marc Germain

Vice-président aux affaires médicales et à l'innovation



M^e Sébastien Gignac

Vice-président au secrétariat général, aux risques et aux audits



Annie Gingras

Vice-présidente à la qualité et au développement



Luc Lévesque

Vice-président aux produits sanguins et au lait maternel



Christine Ouimet

Vice-présidente à la chaîne d'approvisionnement



D^{re} Nancy Robitaille

Vice-présidente à la médecine transfusionnelle



Luc Vermeersch

Vice-président aux finances et aux infrastructures



Roselyne Zombecki

Vice-présidente aux personnes, à la culture et au leadership

Rémunération des hauts dirigeants

La rémunération totale des onze hauts dirigeants d'Héma-Québec s'élève à 2 510 061 \$.

Aucune forme de bonification n'est versée aux membres de la haute direction, bien qu'ils fassent l'objet d'une évaluation annuelle sur la base de critères de performance.



**CHAQUE
EXIGENCE
COMPTÉ**

EXIGENCES LÉGISLATIVES





CONFORMITÉ AUX LOIS

Les lois, règlements ou politiques incluant des obligations de reddition de comptes au rapport annuel d'Héma-Québec sont les suivants :

- *Loi sur le développement durable*
- *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*
- *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*
- *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*
- *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*
- *Politique de financement des services publics*
- *Loi sur les contrats des organismes publics*
- *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*

Loi sur le développement durable

Le plan d'action d'Héma-Québec dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 s'articule autour des orientations et objectifs suivants :

-  **Orientation gouvernementale 1** – Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique
 - > **Objectif 1.1** Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
 - > **Objectif 1.2** Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics
 - > **Objectif 1.5** Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial
-  **Orientation gouvernementale 2** – Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable
 - > **Objectif 2.1** Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables
-  **Orientation gouvernementale 5** – Améliorer la santé de la population par la prévention
 - > **Objectif 5.2** Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires
-  **Orientation gouvernementale 6** – Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités
 - > **Objectif 6.2** Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

Certains objectifs de la stratégie gouvernementale n'ont pas été inclus dans le plan de développement durable puisque la réalité organisationnelle les rendait inapplicables. Ils sont priorisés afin d'optimiser les actions pouvant contribuer aux objectifs gouvernementaux. Le tableau des pages suivantes relate les actions du plan et les réalisations qui en découlent.

	Actions d'Héma-Québec	Objectifs liés	Indicateurs de contrôle	Résultats 2019-2020
1	Optimiser les livraisons aux hôpitaux en marge de l'ouverture des centres de donneurs	1.2 6.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de livraisons 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune variation par rapport à l'exercice précédent.
2	Favoriser le covoiturage	1.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'utilisateurs • Nombre de covoitureurs inscrits 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de covoiturage s'est poursuivi avec 11 places de stationnement réservés. • Lancement d'une page consacrée au covoiturage pour favoriser le covoiturage intersites. On y trouve aussi un volet « perso » où les employés peuvent trouver un covoitureur pour leurs déplacements vers le bureau.
3	Poursuivre l'activité annuelle de distribution d'arbres et de plantes	1.2 1.5 6.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sites ayant participé • Nombre d'employés ayant participé 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 370 plants ont été distribués en mai 2019 à environ 500 employés dans tous les établissements de l'organisation.
4	Maintenir et développer des outils de travail à distance	1.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations • Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures implantées en 2016-2017 : <ul style="list-style-type: none"> > L'aménagement de salles de vidéoconférence afin de répondre au besoin de l'organisation, réduisant les émissions de GES associés aux déplacements pour la tenue de réunions. > La plateforme d'apprentissage en ligne Campus est utilisée pour toutes les formations périodiques (minimum six fois par année) et le personnel des collectes (environ 400 personnes) peut y accéder de son domicile. Les attestations pour ces formations sont remises électroniquement. > L'acquisition des connaissances de l'ensemble du personnel ayant à suivre des procédures réglementaires (environ 800 personnes) peut être validée en ligne. > Acquisition de 300 licences supplémentaires permettant à autant d'employés d'œuvrer en télétravail et de contribuer de la sorte à réduire les émissions de GES liés au transport. Héma-Québec dispose au total de 500 licences permettant le télétravail.
5	Ajouter des clauses contractuelles intégrant les principes de développement durable aux appels d'offres et aux contrats	1.2 2.1	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'appels d'offres et de contrats touchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Non réalisé en 2019-2020. • Héma-Québec prend part aux travaux du conseil d'administration de l'Espace de concertation pour un approvisionnement responsable (ECPAR) ayant pour objet de développer une stratégie commune en matière de développement durable, y compris notamment les clauses à inclure dans les appels d'offres.
6	Favoriser l'utilisation de véhicules hybrides et électriques	1.2 2.1	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de véhicules électriques et hybrides 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'un nouveau véhicule hybride à la flotte pour les Plasmavie.
7	Minimiser la péremption de produits sanguins	1.2 6.2	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de péremption à l'interne • Suivi et sensibilisation des clients-hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de péremption à l'interne : <ul style="list-style-type: none"> > Culots globulaires (globules rouges) : stable à 0,03 %. > Plaquettes : en légère baisse à 1,4 % (comparativement à 2,05 % en 2018-2019).

Actions d'Héma-Québec	Objectifs liés	Indicateurs de contrôle	Résultats 2019-2020
8 Poursuivre les efforts déployés pour minimiser l'utilisation du papier	1.2	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de papier destiné au recyclage/rebut 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de matières destinées au recyclage pour l'établissement de Montréal : <ul style="list-style-type: none"> > Carton : 34 000 kg par année. > Papier : 10 100 kg par année.
9 Favoriser des méthodes alternatives au transport individuel en voiture	1.2 2.1	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> 154 employés adhèrent aux programmes incitatifs au transport en commun.
10 Poursuivre les cours de photographie et réviser le concept d'exposition	1.5	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants Bilan pour chacun des événements 	<ul style="list-style-type: none"> Non réalisé en 2019-2020.
11 Développer des partenariats locaux en marge des ouvertures de centres de donneurs	1.5 6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'emplois créés Nombre de fournisseurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des partenariats établis avec les fournisseurs locaux.
12 Maintenir le programme annuel de vaccination du personnel contre l'influenza	5.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés vaccinés 	<ul style="list-style-type: none"> 118 employés vaccinés sur une base volontaire dans l'ensemble des établissements de l'organisation.
13 Mettre à jour le programme de remboursement des frais liés à l'activité physique et aux événements sportifs	5.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés ayant participé 	<ul style="list-style-type: none"> 216 personnes ont bénéficié d'un remboursement partiel pour des frais d'activités physiques. 23 personnes ont bénéficié d'un remboursement pour participer à un ou à des événements sportifs.
14 Poursuivre la formation sur les principes de la <i>Loi sur le développement durable</i>	6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations et de présentations 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de cinq publications visant à former, à informer, à renforcer des comportements écoresponsables, à promouvoir les activités du comité vert en lien avec le plan d'action en développement durable ont été diffusées à l'attention des employés.
15 Intégrer des bénévoles dans le programme de recrutement pour le don de plasma	6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 100 bénévoles contribuent au recrutement de donneurs de plasma sur une base annuelle.
16 Maintenir l'engagement des comités organisateurs de collectes mobiles à la mission d'Héma-Québec	6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collectes organisées avec leur collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> 2 287 collectes mobiles ont été organisées en partenariat avec des comités organisateurs.

Loi sur le ministère du Conseil exécutif

Les administrateurs d'Héma-Québec sont tenus à des standards éthiques et déontologiques élevés, favorisant la confiance du public et la transparence dans la gestion du système de biovigilance du Québec.

En vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les administrateurs d'Héma-Québec ont adopté un code d'éthique des administrateurs. Celui-ci est revu régulièrement par le Comité de gouvernance et d'éthique et les administrateurs signent annuellement un formulaire attestant qu'ils s'engagent à s'y conformer.

Une vérification des déclarations d'intérêts est faite auprès des administrateurs lors de l'ouverture de chaque séance du conseil ou de l'un de ses comités et celle-ci est consignée au procès-verbal de la réunion. D'ailleurs, aucun cas n'a été traité en vertu du Code d'éthique des administrateurs et aucun manquement n'a été signalé au cours de l'année 2019-2020.

Le Code d'éthique des administrateurs d'Héma-Québec peut être consulté à la page 84.

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La confiance du public envers Héma-Québec découle non seulement de sa capacité à distribuer des produits biologiques d'origine humaine sécuritaires et de qualité, mais également de chacune de ses actions et décisions. L'intégrité de l'organisation implique une saine gestion des finances et la mise en œuvre des valeurs organisationnelles (intégrité/honnêteté, respect, responsabilisation et engagement).

Pour ce faire et pour se conformer à la *Loi sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, Héma-Québec a une politique sur la divulgation d'actes répréhensibles qui a pour but de favoriser et de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard d'Héma-Québec, tout en protégeant des représailles les personnes qui effectuent des signalements.

Au cours de l'année, aucune divulgation ou communication de renseignements n'a été effectuée auprès de la personne responsable du suivi des divulgations.

Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, le comité permanent présidé par la mandataire de la *Charte de la langue française* assure la mise en œuvre de la politique linguistique au sein de l'organisation.

Au cours de la dernière année, le comité a diffusé diverses capsules d'information pour les employés afin de mettre en lumière la politique linguistique et les différents outils qui sont à leur disposition pour favoriser l'utilisation d'un français de qualité et l'uniformisation des termes utilisés à Héma-Québec.

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Héma-Québec atteste avoir diffusé sur son site Internet les divers documents et renseignements requis conformément à la section III du *Règlement sur la diffusion et sur la protection des renseignements personnels*.

Accès à l'information

En 2019-2020, 10 demandes d'accès à des documents détenus par Héma-Québec et 15 demandes d'accès à des renseignements personnels ou de rectification ont été reçues et traitées dans les délais prescrits par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS

Nature des demandes	Délais de traitement		Décision rendue	
Documents administratifs	0 à 20 jours	4	Acceptées	10
	21 à 30 jours	6	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	0	Refusées	0
Total		10	Total	10
Renseignements personnels	0 à 20 jours	14	Acceptées	14
	21 à 30 jours	1	Partiellement acceptées	1 ¹
	31 jours et plus	0	Refusées	0
Total		15	Total	15
Rectifications	0 à 20 jours	0	Acceptées	0
	21 à 30 jours	0	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	0	Refusées	0
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

¹ Dispositions de la loi justifiant les décisions rendues : 21, 37, 53, 54, 57, 59, 63.1, 88.1.

Comité de la sécurité de l'information

Le Comité de la sécurité de l'information (CSI) exerce un rôle de soutien aux activités de gestion et de coordination de la sécurité de l'information en surveillant notamment les mesures mises en place pour assurer l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des informations recueillies et détenues par Héma-Québec. Conformément au *Règlement de la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les responsables de la sécurité de l'information, de l'accès à l'information et des renseignements personnels siègent au comité.

Le changement de gouvernance a été complété en 2019-2020. Dans la continuité de la mise en place de son plan d'action et du suivi des recommandations, le CSI a poursuivi l'élaboration de ses politiques.

En matière de gestion des risques, des mesures ont été prises afin de renforcer la cybersécurité. Un nouveau partenariat de services permet d'accroître la surveillance des réseaux et des systèmes en décelant en continu de nouvelles vulnérabilités. L'embauche d'un deuxième conseiller en sécurité a permis d'étendre les services et d'élargir le spectre des vérifications.

Politique de financement des services publics

Voici les informations relatives aux tarifs d'Héma-Québec auxquels la *Politique de financement des services publics* s'applique. La facturation autre que celle effectuée aux centres hospitaliers québécois représente moins de 0,04 % du budget total de l'organisation.

Facturation autre que liée aux centres hospitaliers québécois (en milliers de dollars)	Revenus	Coûts	Niveau de financement atteint
Secteurs des produits labiles et des produits stables	834	521	160 %
Secteurs des produits innovants (tissus humains et cellules souches)	1 566	1 491	105 %
Total	2 400	2 012	119 %

En tant qu'organisme à but non lucratif, le niveau minimum de financement visé est de 100 %. Ce dernier a été légèrement surpassé pour la facturation autre que celle aux centres hospitaliers. L'écart positif de 388 000 \$, entraînant un niveau de financement de 119 %, est non significatif sur l'ensemble de la facturation d'Héma-Québec de 428 M\$.

À noter que le niveau exceptionnellement élevé de financement des produits stables est entièrement attribuable à la vente d'albumine, suivant l'atteinte du seuil d'autosuffisance pour ce produit.

La révision des tarifs est effectuée le 1^{er} avril de chaque année et l'indexation se fait en fonction des charges et des volumes budgétés. Les tarifs sont établis par secteur.

Produits labiles

Héma-Québec utilise un modèle de comptabilité par activité pour déterminer les coûts de production et de distribution et se base sur ces derniers afin de déterminer les tarifs (au coût complet) de chacun des produits labiles. Les tarifs sont présentés à SigmaSanté, qui est l'organisme de gestion de l'approvisionnement en commun désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et sont entérinés par cet organisme.

Produits stables

Héma-Québec détermine les tarifs des produits stables, facturés à un tiers autre que les centres hospitaliers québécois, au coût complet majoré pour se prémunir d'une hausse de coûts potentielle.

Héma-Québec agit à titre de distributeur de ces produits. Elle procède à l'achat des produits par appel d'offres et gère la réserve. Plusieurs fournisseurs proviennent de l'extérieur du Canada, par conséquent les achats sont sujets aux variations du taux de change.

Produits innovants (tissus humains et cellules souches)

Pour les autres secteurs, les tarifs sont principalement déterminés en fonction du marché puisqu'Héma-Québec n'a pas l'exclusivité de la distribution de ces produits au Québec.

Loi sur les contrats des organismes publics

Dans le but de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle et de renseigner le public sur l'application des mesures prévues à cet effet, l'organisation fait état annuellement de l'application de sa Politique de gestion contractuelle à son conseil d'administration ainsi qu'au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

Une série de mesures portant sur l'application des règles d'éthique et de conduite en matière de gestion contractuelle par les employés, la gestion des plaintes de même que la reddition de comptes ont pour assise les principes d'accessibilité, d'intégrité, de transparence et d'imputabilité qui sous-tendent la *Loi sur les contrats des organismes publics*. Cette dernière renforce l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et favorise la saine gestion de fonds publics.

Pour la période de référence, 50 dossiers d'autorisation ont ainsi été soumis au SCT. Par ailleurs, les dépenses effectuées sur les marchés publics visés par la *Loi sur les contrats des organismes publics* se sont élevées à 70,7 M\$, pour un total de 64 contrats de plus de 25 000 \$.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2014 afin de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics. Héma-Québec atteste s'être conformée aux dispositions de la loi qui lui sont applicables. Elle a notamment communiqué au Conseil du trésor, selon les conditions et les modalités prescrites, les renseignements requis concernant les contrats de service autorisés par le président et chef de la direction.

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique	1	47 600 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	30	2 155 292 \$
Total des contrats de service	31	2 202 892 \$







Plusieurs contrats ont été octroyés au cours de l'année afin de pallier des besoins ponctuels. La pénurie de main-d'œuvre observée en 2019-2020 explique la difficulté à recruter du personnel dans divers secteurs.

L'organisation a également informé périodiquement la ministre de la Santé et des Services sociaux du niveau de son effectif et de sa répartition par catégorie d'emploi, selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor.

Une cible a été fixée à Héma-Québec pour l'année 2019-2020, représentant une hausse de 9,7 % des heures rémunérées par rapport à 2014-2015.

Héma-Québec reporte une baisse des heures rémunérées de 2,8 % par rapport à la cible. Cet écart de la cible, en date du 31 mars 2020, est attribuable à des améliorations apportées aux opérations dans les centres de donneurs qui ont une incidence favorable sur l'indice de productivité de la main-d'œuvre. Les délais d'ouverture d'un nouveau Centre GLOBULE, combinés aux difficultés d'embauche attribuables au marché de l'emploi, ont également contribué à la diminution des heures rémunérées.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE
DU 1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Équivalent temps plein	Nombre d'employés au 31 mars
 Personnel d'encadrement	316 723	503	317 226	174	183
 Personnel professionnel	428 324	5 142	433 467	235	248
 Personnel infirmier	261 981	12 723	274 704	144	265
 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 075 737	42 981	1 118 719	591	657
 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	117 141	13 296	130 437	64	65
 Étudiants et stagiaires	380	–	380	0	–
TOTAL	2 200 287	74 645	2 274 932	1 209	1 418

* L'arrondissement des nombres du tableau peut avoir entraîné un écart de plus ou moins 1 dans les totaux.

CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Préambule

Héma-Québec a pour mission de fournir avec efficacité des composants et substituts sanguins, des tissus humains et du sang de cordon sécuritaires, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; d'offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains. Cette mission découle de la *Loi sur Héma-Québec* et le *Comité de biovigilance* et des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada présidée par l'honorable Horace Krever.

Les administrateurs d'Héma-Québec, étant des administrateurs publics au sens de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. M-30), sont tenus à des standards d'éthique et de déontologie des plus élevés, favorisant et préservant la confiance du public et la transparence dans le cadre de sa mission.

Code d'éthique

1. Dispositions générales

Définitions

Dans le présent code d'éthique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ou expressions suivantes signifient :

- 1.1. « administrateur ou membre du conseil d'administration » : personne nommée par le gouvernement au conseil d'administration d'Héma-Québec, ainsi que le président et chef de la direction qui siège d'office au conseil d'administration où il agit à titre de secrétaire;
- 1.2. « conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un administrateur pourrait être enclin à favoriser son intérêt personnel ou celui d'une personne liée au détriment d'Héma-Québec;
- 1.3. « conseil » : le conseil d'administration d'Héma-Québec;
- 1.4. « personne liée » : des particuliers unis par les liens du sang, de l'adoption, du mariage ou qui vivent comme conjoints de fait depuis au moins un an, de même que toute corporation, société ou autre entité dans laquelle l'administrateur ou ses proches détiennent un intérêt déterminant.

Champ d'application et interprétation

- 1.5. Le présent code d'éthique s'applique aux administrateurs d'Héma-Québec.
- 1.6. Le code d'éthique n'est pas un substitut à quelque disposition législative, réglementaire ou déontologique applicable aux administrateurs d'Héma-Québec, y compris celles prévues dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

En cas de divergence, l'administrateur d'Héma-Québec doit se soumettre aux dispositions les plus exigeantes. De plus, en cas de doute, il doit agir dans l'esprit des principes énoncés par les dispositions.
- 1.7. Le code d'éthique n'exclut d'aucune façon l'élaboration de directives ou de règles additionnelles relatives à certains secteurs d'activité ou à certaines situations plus spécifiques.

2. Devoirs de gestion

- 2.1. Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission d'Héma-Québec. Ils doivent, dans l'exercice de leur fonction, respecter les obligations que la loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

- 2.2. L'administrateur doit agir avec prudence et réserve dans l'exécution de ses fonctions :
- 2.2.1. L'administrateur doit faire preuve de rigueur et d'indépendance, et agir dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
 - 2.2.2. La conduite d'un administrateur doit être empreinte d'objectivité.
 - 2.2.3. L'administrateur doit agir dans les limites de son mandat.
 - 2.2.4. L'administrateur doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.
 - 2.2.5. L'administrateur ne peut participer de quelque manière que ce soit à des opérations illicites.
 - 2.2.6. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. De plus, il doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions dans les matières qui touchent directement aux activités d'Héma-Québec et à l'égard desquelles le conseil d'administration a été impliqué.
- 2.3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité :
- 2.3.1. L'administrateur doit agir avec intégrité et impartialité dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
 - 2.3.2. L'administrateur doit participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales d'Héma-Québec, ce qui ne constitue en rien la négation de son droit à la dissidence.
 - 2.3.3. L'administrateur doit être loyal et intègre envers ses collègues et faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec eux.
 - 2.3.4. L'administrateur doit dissocier de l'exercice de ses fonctions la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires, sauf le président et chef de la direction, qui est à l'emploi exclusif d'Héma-Québec.
- 2.4. L'administrateur doit agir avec compétence, diligence et efficacité :
- 2.4.1. L'administrateur doit mettre à profit sa compétence et ses habiletés en faisant preuve de diligence et d'efficacité dans l'exécution de son mandat. Il doit de plus faire preuve d'un jugement professionnel indépendant.
 - 2.4.2. L'administrateur est responsable et imputable de tous ses actes faits dans l'exercice de ses fonctions.
 - 2.4.3. L'administrateur doit prendre des décisions éclairées en tenant compte, le cas échéant, des expertises nécessaires et en prenant en considération les dossiers dans leur globalité.
 - 2.4.4. Tout membre du conseil d'administration doit participer activement aux travaux du conseil et faire preuve d'assiduité. Il doit également faire preuve d'assiduité lorsqu'il participe aux comités du conseil.
 - 2.4.5. L'administrateur doit faire preuve de discernement dans les orientations et les choix qu'il privilégie.
- 2.5. L'administrateur doit agir selon les règles de confidentialité :
- 2.5.1. L'administrateur doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions. Le premier alinéa n'a pas pour objet de restreindre les communications nécessaires entre les membres du conseil d'administration.
 - 2.5.2. L'administrateur ne doit pas faire usage de renseignements confidentiels qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même ou pour une personne liée.

3. Conflits d'intérêts

Dispositions générales

- 3.1. L'administrateur doit conserver en tout temps un haut standard d'indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel, susceptible de porter atteinte à son indépendance, à son intégrité ou à son impartialité.
- 3.2. L'administrateur doit prévenir tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir ultimement ses fonctions.
- 3.3. L'administrateur doit éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions de façon impartiale, objective, rigoureuse et indépendante.
- 3.4. L'administrateur ne peut confondre les biens d'Héma-Québec avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'une personne liée, les biens d'Héma-Québec.
- 3.5. L'administrateur ne peut utiliser à des fins personnelles ou au bénéfice d'une personne liée des services ou des informations qui appartiennent à Héma-Québec.
- 3.6. L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'une personne liée.
- 3.7. L'administrateur ne doit pas accepter un avantage actuel ou éventuel de qui que ce soit alors qu'il sait, qu'il est évident ou qu'il est raisonnable de croire que cet avantage actuel ou éventuel lui est consenti dans le but d'influencer sa décision.
- 3.8. L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ou d'une personne liée ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil d'administration peut être appelé à prendre.
- 3.9. L'administrateur doit éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'administrateur :
 - 3.9.1. est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux au détriment d'Héma-Québec ou que son jugement et sa loyauté peuvent en être défavorablement affectés;
 - 3.9.2. n'est pas indépendant pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel direct ou indirect, actuel ou éventuel, ou encore un avantage en faveur d'une personne liée, le tout tel que prévu à l'article 3.1.

Mesures de prévention

- 3.10. L'administrateur doit, au début de chaque réunion, déclarer au président et faire consigner au compte rendu l'existence de tout conflit d'intérêts.
- 3.11. Le président et chef de la direction ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité mettant en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Tout autre administrateur, qui a un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité qui met en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la corporation, la société ou l'entité dans laquelle il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
- 3.12. L'administrateur doit agir avec désintéressement :
 - 3.12.1. Il ne doit pas solliciter, accepter ou exiger pour son intérêt, directement ou indirectement, actuel ou éventuel, ou pour l'intérêt d'une personne liée, un cadeau, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité; tel est le cas d'un cadeau, d'une marque d'hospitalité, d'un avantage ou d'une considération autre que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

- 3.12.2. Il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne, un cadeau, une marque d'hospitalité, ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité.

4. Activités politiques

- 4.1. L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le président du conseil d'administration.
- 4.2. Le président du conseil d'administration ou le président et chef de la direction qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

5. L'après-mandat

- 5.1. L'administrateur doit, après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité et s'abstenir de divulguer tout renseignement, toute information, tout débat, tout échange et toute discussion auxquels le public n'a pas accès et dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions à Héma-Québec.
- 5.2. L'administrateur, dans l'année qui suit l'expiration de son mandat, ne peut agir en son nom ou au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle Héma-Québec est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De même, l'administrateur doit s'abstenir de donner des conseils fondés sur des informations non disponibles au public concernant Héma-Québec ou une autre corporation, société ou entité avec laquelle il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

- 5.3. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service d'Héma-Québec.

6. Responsabilités et sanctions

- 6.1. Le respect du code d'éthique fait partie intégrante des devoirs et obligations des administrateurs.
- 6.2. L'administrateur qui relève un manquement à l'éthique, perçu ou réel, doit s'adresser au président du conseil d'administration. Si ce manquement implique le président du conseil d'administration, l'administrateur doit s'adresser au président du Comité de gouvernance.
- 6.3. Le président du conseil d'administration d'Héma-Québec, ou dans les cas l'impliquant, le président du Comité de gouvernance, doit faire enquête afin de s'assurer du respect et de l'application du code d'éthique.
- 6.4. L'administrateur qui contrevient à l'une des dispositions du présent code d'éthique s'expose aux sanctions prévues au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, suivant la procédure établie audit Règlement.
- 6.5. Le conseil d'administration d'Héma-Québec révisera le présent code d'éthique annuellement pour s'assurer qu'il reflète adéquatement l'évolution des lois, règlements et situations particulières à Héma-Québec.
- 6.6. Chaque administrateur s'engage à signer la formule d'adhésion au code d'éthique annexée aux présentes, au début de son mandat et par la suite, annuellement.

Cette version a été adoptée par le conseil d'administration le 7 mai 2014.

CHAQUE RÉSULTAT COMPTE

Table des matières

Rapport de la direction	89
Rapport de l'auditeur indépendant	90
États financiers	
• État des résultats et de l'excédent cumulé	92
• État des gains et pertes de réévaluation	92
• État de la situation financière	93
• État de la variation de la dette nette	94
• État des flux de trésorerie	95
• Notes complémentaires aux états financiers	96

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers d'Héma-Québec présentés dans le rapport annuel ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Héma-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

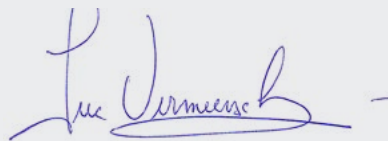
Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a audité les états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le Comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Nathalie Fagnan, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Luc Vermeersch, CPA, CA
Vice-président aux finances et aux infrastructures

Montréal, le 9 juillet 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Héma-Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur, CA

Directeur principal

Montréal, le 9 juillet 2020

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 (en milliers de dollars)

	2020 BUDGET	2020 RÉEL	2019 RÉEL
REVENUS			
Produits sanguins (note 3)	398 667	376 720	378 348
Subventions du gouvernement du Québec	39 859	31 827	31 976
Produits innovants	10 973	12 124	10 189
Intérêts	307	609	966
Expertise SIIATH	–	1 237	1 058
Autres	5 225	5 278	4 843
	455 031	427 795	427 380
CHARGES (note 4)			
Produits stables	290 917	272 497	251 690
Produits labiles	127 781	125 367	117 821
Produits innovants	34 174	32 369	30 944
Expertise SIIATH	2 159	1 237	1 060
	455 031	431 470	401 515
(DÉFICIT) EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE (avant les éléments suivants)	–	(3 675)	25 865
Remise de l'excédent de l'exercice précédent (note 5)		(25 865)	–
(DÉFICIT) EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE		(29 540)	25 865
EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		25 865	–
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE		(3 675)	25 865

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 (en milliers de dollars)

	2020	2019
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 867	2 202
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	18 769	1 864
Cours du change	505	3
Montant reclassé aux résultats		
Dérivés	(1 864)	(2 079)
Cours du change	(3)	(123)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	17 407	(335)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	19 274	1 867

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2020 (en milliers de dollars)

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 579	17 403
Débiteurs (note 6)	8 168	5 537
Stocks destinés à la vente (note 7)	60 507	61 641
Dérivés	18 769	1 864
	103 023	86 445
PASSIFS		
Marge de crédit (note 10)	13 022	–
Créditeurs et charges à payer (note 8)	36 700	36 814
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	8 075	6 466
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt	22 786	9 034
Dettes (notes 10 et 11)	33 885	36 995
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 12)	12 582	11 854
	127 050	101 163
DETTE NETTE	(24 027)	(14 718)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 13)	33 394	37 008
Charges payées d'avance	3 154	2 768
Stocks de fournitures	3 078	2 674
	39 626	42 450
EXCÉDENT CUMULÉ	15 599	27 732
(Déficit) excédent cumulé lié aux activités de l'exercice (note 5)	(3 675)	25 865
Gains de réévaluation cumulés	19 274	1 867
	15 599	27 732
Obligations contractuelles (note 15)		
Éventualités (note 16)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Anne Bourhis

Présidente du conseil d'administration



Pierre Thivierge, CPA, CA

Président du comité d'audit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 (en milliers de dollars)

	2020 BUDGET	2020 RÉEL	2019 RÉEL
(DÉFICIT) EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE	-	(29 540)	25 865
Variation due aux immobilisations corporelles :			
Acquisition	(12 445)	(3 697)	(3 774)
Amortissement de l'exercice	9 029	7 253	7 969
Perte à la disposition et radiation	-	58	816
Produit de disposition	-	-	88
	(3 416)	3 614	5 099
Variation due aux autres actifs non financiers :			
Acquisition des charges payées d'avance		(4 164)	(2 948)
Utilisation des charges payées d'avance		3 778	3 345
Acquisition des stocks de fournitures		(18 038)	(17 468)
Utilisation des stocks de fournitures		17 634	17 206
		(790)	135
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice		17 407	(335)
Augmentation (diminution) de la dette nette	(3 416)	(9 309)	30 764
DETTE NETTE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(14 718)	(14 718)	(45 482)
DETTE NETTE, À LA FIN DE L'EXERCICE	(18 134)	(24 027)	(14 718)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 (en milliers de dollars)

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) excédent lié aux activités de l'exercice	(29 540)	25 865
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 253	7 969
Ajustement de la dette au taux effectif	30	50
Perte à la disposition et radiation d'immobilisations corporelles	58	816
Gain (perte) de change non réalisé sur la trésorerie et les éléments hors caisse du fonds de roulement libellés en devises étrangères	502	(120)
	(21 697)	34 580
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(3 402)	1 087
Stocks destinés à la vente	1 134	(7 288)
Créditeurs et charges à payer	(813)	3 221
Subventions reportées du gouvernement du Québec	2 380	(750)
Avance du gouvernement du Québec	13 752	(16 708)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	728	367
Charges payées d'avance	(386)	397
Stocks de fournitures	(404)	(262)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(8 708)	14 644
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 998)	(4 245)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	–	88
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 998)	(4 157)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Marge de crédit	13 022	–
Augmentation de la dette	6 785	2 481
Remboursement de la dette	(9 925)	(8 210)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9 882	(5 729)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 824)	4 758
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	17 403	12 645
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	15 579	17 403
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts versés	854	946
Intérêts reçus	643	944
Acquisition d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer	895	196

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Héma-Québec, créée le 26 mars 1998 par lettres patentes émises en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38), continue son existence en vertu de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance* (RLRQ, chapitre H-1.1). Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité. Héma-Québec fonctionne dans un environnement réglementé conformément aux exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* (L.R.C. (1985), chapitre F-27) et de ses règlements afférents. Aux fins de sa mission, Héma-Québec répond également aux exigences et règlements de plusieurs normes canadiennes et internationales. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre 1-3), Héma-Québec n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Héma-Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des immobilisations, la valorisation des stocks destinés à la vente ainsi que le passif au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des éléments d'actifs financiers, de passifs financiers ainsi que les dérivés. Leur évaluation dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Clients et autres débiteurs	Coût
Marge de crédit	Coût
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	Coût
Avance du gouvernement du Québec	Coût
Dérivés	Juste valeur
Dettes et intérêts courus à payer	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Héma-Québec utilise les instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Elle se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les instruments financiers dérivés sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations en juste valeur (la juste valeur des dérivés étant établie en fonction des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement à savoir des prix ou indirectement à savoir des dérivés de prix).

REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus provenant de la vente des produits sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les revenus provenant des subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisés dans l'exercice dans lequel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont virées aux revenus à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

CHARGES

Régimes d'avantages sociaux

Héma-Québec offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Les contributions sont effectuées par Héma-Québec et les participants des régimes. Certains employés ont également des régimes à cotisations déterminées. De plus, Héma-Québec offre à ses salariés, regroupés sous « autres régimes », certains avantages postérieurs à l'emploi ainsi que, pour certains retraités, des avantages d'assurance maladie et d'assurance vie.

Le coût des avantages de retraite de l'exercice est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Il est déterminé par le coût net des avantages pour les services rendus de l'exercice, l'amortissement des gains et pertes actuariels ainsi que les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des avantages sociaux futurs moins le rendement prévu des actifs des régimes. Les modifications apportées aux régimes entraînent un coût des services rendus antérieurement qui est constaté comme charge dans l'exercice au cours duquel les modifications ont été apportées, déduction faite du solde non amorti des gains ou pertes actualisés, le cas échéant.

Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les taux d'inflation, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ des salariés et l'évolution des coûts des soins de santé.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régimes d'avantages sociaux (suite)

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement prévu des actifs, ces derniers sont évalués selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu de ces actifs, de l'écart entre l'expérience du régime et les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des avantages sociaux futurs, ainsi que des modifications à ces hypothèses. Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants.

Lorsque l'excédent de la valeur ajustée de l'actif au titre des prestations constituées (soit la valeur de l'actif au titre des prestations constituées diminuée des pertes actuarielles nettes non amorties) est supérieur à l'avantage futur escompté (soit tout excédent susceptible d'être retiré ou toute réduction des cotisations futures) une provision pour moins-value est comptabilisée.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté dans l'état de la situation financière et représente, à la fin de l'exercice, la différence entre la valeur des obligations au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des actifs du régime, à laquelle sont soustraits les gains et pertes actuariels non amortis et la provision pour moins-value.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique d'Héma-Québec consiste à présenter, dans le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de trésorerie lorsqu'ils sont détenus auprès de la même institution.

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente se composent des stocks de produits sanguins (labiles et stables) et de produits innovants (sang de cordon, tissus humains et lait maternel). Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur recouvrable nette correspond au prix de vente estimatif moins les charges liées à la vente.

Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées au taux de change mensuel moyen. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière tandis que les éléments non monétaires sont évalués au taux de change mensuel moyen historique. Les fluctuations du cours du change donnent lieu à des gains ou des pertes de change qui sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

PASSIFS

Avance du gouvernement du Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme annuellement à Héma-Québec un niveau budgétaire pour l'acquisition de produits sanguins par les établissements hospitaliers. Ainsi, Héma-Québec comptabilise, au poste avance du gouvernement du Québec, les montants versés par le MSSS, lequel agit à titre de tiers payeur pour l'achat de produits labiles et stables, en lieu et place des établissements. Tout versement inférieur aux ventes de produits sanguins aux établissements devient une somme à recevoir du gouvernement alors que tout versement supérieur aux ventes de produits sanguins aux établissements fait l'objet d'une récupération du trop versé, selon un échéancier convenu entre le MSSS et Héma-Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers d'Héma-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date où les immobilisations corporelles sont prêtes à être mises en service aux durées suivantes :

Bâtiment, améliorations au bâtiment et autres	entre 10 et 25 ans
Matériel roulant et équipement	5 et 10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 et 10 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans
Développement informatique	5 et 7 ans

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou en développement ne sont pas amortis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values sont passées en charges de l'exercice courant à l'état des résultats et de l'excédent cumulé et aucune reprise sur la réduction de valeur n'est constatée ultérieurement.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. PRODUITS SANGUINS

Les tarifs budgétaires pour l'ensemble des produits sanguins sont déposés annuellement auprès de SigmaSanté qui est le groupe d'approvisionnement commun désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à la section VI de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*. Après consultation auprès du Comité de gestion, de l'approvisionnement et du financement du système du sang (CGAF), les tarifs budgétaires sont entérinés par SigmaSanté. Le CGAF est un comité consultatif pour la Direction de la biovigilance, laquelle relève de la Direction générale des services de santé et médecine universitaire. Le CGAF a pour rôle de faire des recommandations portant sur les questions financières et comptables entourant l'approvisionnement en produits sanguins.

4. CHARGES

					2020	2019
	PRODUITS STABLES	PRODUITS LABILES	PRODUITS INNOVANTS ¹	EXPERTISE SIIATH ²	TOTAL	TOTAL
Produits stables	239 641	–	–	–	239 641	229 901
Salaires et charges sociales	5 794	91 581	12 098	943	110 416	102 503
Dépenses de collectes	1 741	14 981	313	–	17 035	16 691
Fournitures médicales	752	9 573	5 716	–	16 041	16 089
Immeubles et locaux	72	10 708	299	93	11 172	11 512
Amortissement des immobilisations corporelles	765	6 125	362	–	7 252	7 969
Achat sang de cordon, cellules souches, produits labiles et tissus humains	–	128	6 115	–	6 243	4 286
Services achetés	6 860	(9 095)	7 752	152	5 669	4 034
Autres charges	115	5 046	367	9	5 537	4 416
Transport et livraison	62	4 397	822	1	5 282	4 877
Publicité et relations publiques	13	4 332	128	–	4 473	3 516
Technologie de l'information	–	3 597	5	39	3 641	3 003
Intérêts sur dette à long terme	–	846	–	–	846	943
Assurances	–	633	–	–	633	460
Autres intérêts et frais de banque	–	51	–	–	51	106
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	–	22	3	–	25	274
(Gain) de change	(371)	(2)	–	–	(373)	(5 332)
Sous-total	255 444	142 923	33 980	1 237	433 584	405 248
Plasma pour fractionnement ³	16 999	(16 999)	–	–	–	–
Variation des stocks ⁴	54	(557)	(1 611)	–	(2 114)	(3 733)
Total	272 497	125 367	32 369	1 237	431 470	401 515

¹ Les produits innovants regroupent les secteurs d'activité suivants : cellules souches, tissus humains et lait maternel.

² L'expertise SIIATH comprend les activités reliées au Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance confiées par le MSSS.

³ Certaines charges engagées pour l'extraction du plasma du sang total sont réallouées aux produits stables en fonction des litres de plasma expédiés au fractionnateur.

⁴ La variation des stocks inclut le plasma pour fractionnement, les produits labiles, le sang de cordon, le lait maternel et les tissus humains..

5. EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, tout surplus de financement découlant de l'application des tarifs est versé au fonds général du fonds consolidé du revenu, à moins d'une entente préalable entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et Héma-Québec visant l'utilisation du surplus.

Héma-Québec a remis l'excédent de l'exercice clos le 31 mars 2019 de 25,865 millions de dollars, sous forme de notes de crédit aux établissements hospitaliers, tel qu'entendu avec le ministre de la Santé et des Services sociaux.

6. DÉBITEURS

	2020	2019
Taxes à la consommation	2 220	1 595
Clients	2 716	2 111
Autres débiteurs	3 232	1 831
	8 168	5 537

7. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2020	2019
Produits stables	31 696	34 944
Plasma pour fractionnement	22 049	21 903
Produits labiles	3 201	2 844
Sang de cordon	1 913	935
Tissus humains	1 648	862
Lait maternel	–	153
	60 507	61 641

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
Fournisseurs	19 818	20 300
Salaires et vacances à payer	11 987	11 707
Charges sociales	3 880	3 843
Revenus reportés	953	895
Intérêts courus à payer	62	69
	36 700	36 814

Exercice clos le 31 mars 2020 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En février 2020, le MSSS a autorisé Héma-Québec à reporter le solde excédentaire de subvention et à l'utiliser uniquement aux fins prévues. Les variations s'expliquent comme suit :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	6 466	5 674
Subventions octroyées	39 902	34 477
Virement aux revenus : produits Synagis et autres services	(31 827)	(31 976)
Récupération du MSSS	(6 466)	(1 709)
Solde à la fin de l'exercice	8 075	6 466

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Héma-Québec est autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux à instituer un régime d'emprunts en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce régime d'emprunts permet à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier.

Le montant autorisé pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021 vise à combler les besoins n'excédant pas 94,6 millions de dollars. Les emprunts prévus dans le cadre de ce régime servent principalement au financement des découverts bancaires, à l'acquisition et au renouvellement d'actifs, au renouvellement de prêts et à la mise en place de projets visant l'amélioration de la sécurité des produits. Les conditions d'emprunts se font à des taux similaires ou équivalents à ceux du gouvernement du Québec. En vertu de ce régime, Héma-Québec a un emprunt sur la marge de crédit de 13 millions de dollars au 31 mars 2020 (nul au 31 mars 2019).

Héma-Québec dispose aussi d'une marge de crédit rotative de 15 millions de dollars auprès d'une institution financière dont les conditions peuvent être modifiées au gré de la banque. Cette marge de crédit est remboursable à tout moment et n'est pas utilisée en date du 31 mars 2020 et 2019.

11. DETTES

	2020	2019
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 531 (capital seulement) (504 en 2019), à taux fixes variant de 1,34 % à 3,31 % (1,54 % à 3,31 % en 2019), échéant entre 2021 et 2034	26 096	25 726
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 83 (capital seulement) (124 en 2019), à taux fixes variant de 1,80 % à 3,93 % (1,80 % à 3,93 % en 2019), renouvelables entre 2021 et 2023 et échéant entre 2024 et 2031	7 789	11 269
	33 885	36 995

Les remboursements en capital de la dette au cours des prochains exercices reflètent l'hypothèse du renouvellement aux mêmes conditions :

2021	7 150
2022	6 435
2023	5 477
2024	4 472
2025	2 847
2026 et suivantes	7 628

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Héma-Québec a plusieurs régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui garantissent à la plupart des salariés le paiement des prestations de retraite et d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi. Les régimes de retraite ont fait l'objet d'évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2017. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs présentées au 31 mars 2020 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur les dernières évaluations actuarielles.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années précédant le départ à la retraite. Ils prévoient également pour les rentes en paiement une indexation partielle en fonction de l'inflation.

Les autres régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 1^{er} janvier 2019. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2020 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur cette dernière évaluation actuarielle.

Héma-Québec a également des régimes à cotisations déterminées dont l'engagement est limité à la valeur totale des comptes individuels des participants en vertu des régimes. Aucune charge n'est constatée dans ces régimes durant l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants soit 11 ans pour le régime de retraite des employés syndiqués, 13 ans pour le régime de retraite des employés non syndiqués, 5 ans pour le régime supplémentaire, 13 ans pour les régimes d'assurance vie et des soins médicaux et 2 ans pour les avantages postérieurs à l'emploi.

CLASSIFICATION DU PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2020	2019
Régimes de retraite	5 209	5 203
Autres régimes	7 373	6 651
Total du passif au titre des avantages sociaux futurs	12 582	11 854

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2020		2019	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite	275 291	–	262 362	–
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	253 964	6 090	231 804	6 097
Situation d'excédent (déficit)	21 327	(6 090)	30 558	(6 097)
Gain actuariel non amorti	(5 869)	(1 283)	(21 231)	(554)
Provision pour moins-value	(20 667)	–	(14 530)	–
Passif au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	(5 209)	(7 373)	(5 203)	(6 651)

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2020		2019	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, au début de l'exercice	231 804	6 097	228 178	5 674
Coût des avantages pour services rendus	12 640	4 641	12 252	4 119
Intérêts débiteurs sur l'obligation	12 639	73	12 049	97
Prestations versées	(10 464)	(3 992)	(9 198)	(4 244)
Coût des modifications	–	–	145	–
Perte (gain) actuariel	7 345	(729)	(11 622)	451
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	253 964	6 090	231 804	6 097

ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE

	2020		2019	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite, au début de l'exercice	262 362	–	242 663	–
Cotisations versées par l'employeur	9 567	–	8 664	–
Cotisations versées par les employés	6 196	–	5 593	–
Rendement prévu sur les actifs	14 576	–	12 995	–
Prestations versées	(10 464)	–	(9 198)	–
(Perte) gain actuariel sur les actifs	(6 946)	–	1 645	–
Actifs des régimes de retraite, à la fin de l'exercice	275 291	–	262 362	–

JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES AU 31 MARS

	2020		2019	
Obligations	31 875	13 %	32 048	12 %
Actions	41 344	16 %	43 221	17 %
Autres	180 031	71 %	182 654	71 %
Total	253 250	100 %	257 923	100 %

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**RENDEMENT RÉEL SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES**

	2020	2019
Rendement prévu des actifs	14 576	12 995
Rendement réel des actifs	7 630	14 640
(Perte) gain actuariel sur les actifs	(6 946)	1 645
Taux de rendement réel	2,88 %	5,97 %

COÛT DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DE L'EXERCICE

	2020		2019	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût net des avantages pour services rendus	6 444	4 641	6 659	4 119
Coût des modifications	–	–	145	–
Amortissement des (gains) pertes actuarielles	(1 071)	–	153	–
Variation de la provision pour moins-value	6 137	–	3 049	–
Coût au titre des avantages	11 510	4 641	10 006	4 119
Intérêts débiteurs sur l'obligation	12 639	73	12 049	97
Rendement prévu des actifs	(14 576)	–	(12 995)	–
Intérêts au titre des avantages	(1 937)	73	(946)	97
Coût total au titre des avantages	9 573	4 714	9 060	4 216

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2020		2019	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars				
Taux d'actualisation	5,20 %	2,00 %	5,50 %	2,40 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	–	2,00 %	–
Coût des prestations pour les exercices clos le 31 mars				
Taux d'actualisation	5,50 %	2,40 %	5,30 %	2,80 %
Taux de rendement prévu des actifs	5,50 %	–	5,30 %	–
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,40 %	3,40 %
Facteurs démographiques				
Mortalité	CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B		CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B	

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2020							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	48 953	29 968	4 918	13 501	17 225	116 705
Acquisitions	–	864	1 460	102	716	555	3 697
Dispositions et radiation	–	–	(539)	–	(679)	(127)	(1 345)
Solde à la fin*	2 140	49 817	30 889	5 020	13 538	17 653	119 057
Amortissement cumulé							
Solde de début	–	30 049	20 820	4 358	11 771	12 699	79 697
Amortissement de l'exercice	–	2 562	2 028	89	832	1 742	7 253
Dispositions et radiation	–	–	(484)	–	(676)	(127)	(1 287)
Solde à la fin	–	32 611	22 364	4 447	11 927	14 314	85 663
Valeur comptable nette	2 140	17 206	8 525	573	1 611	3 339	33 394
2019							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	48 913	30 230	4 755	12 928	17 627	116 593
Acquisitions	–	1 193	944	180	1 192	265	3 774
Dispositions et radiation	–	(1 153)	(1 206)	(17)	(619)	(667)	(3 662)
Solde à la fin*	2 140	48 953	29 968	4 918	13 501	17 225	116 705
Amortissement cumulé							
Solde de début	–	28 471	19 473	4 272	11 415	10 855	74 486
Amortissement de l'exercice	–	2 534	2 453	103	972	1 907	7 969
Dispositions et radiation	–	(956)	(1 106)	(17)	(616)	(63)	(2 758)
Solde à la fin	–	30 049	20 820	4 358	11 771	12 699	79 697
Valeur comptable nette	2 140	18 904	9 148	560	1 730	4 526	37 008
*Le solde à la fin inclut les immobilisations corporelles en cours de développement suivantes :							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
2020	–	930	489	38	384	66	1 907
2019	–	1 036	88	91	410	121	1 746

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec est exposée à différents risques financiers détaillés ci-après. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin de minimiser leurs impacts sur sa performance.

I. Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une entité manque à l'une de ses obligations liées à un instrument financier et, de ce fait, amène l'autre entité à subir une perte financière. Héma-Québec est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leur obligation financière, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligation financière de tierces parties ayant des caractéristiques similaires et économiques qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers d'Héma-Québec qui sont exposés à un risque de crédit comprennent les postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, clients, autres débiteurs et dérivés.

Le risque de crédit lié au poste trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque la contrepartie est une banque à charte canadienne jouissant d'une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation nationales.

Le risque de crédit imputable aux clients est limité puisque ces derniers sont principalement des organismes publics inclus dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec. Ces créances sont recouvrables au cours de l'exercice subséquent.

Les autres débiteurs incluent principalement des montants à recevoir en vertu d'ententes contractuelles avec des fournisseurs et un client. Le risque de crédit est limité puisque ces montants à recevoir sont prévus aux contrats et qu'Héma-Québec a respecté ses obligations d'achat. Ces montants sont recouvrables dans les 60 jours suivant la fin d'exercice.

Le risque de crédit imputable aux dérivés est limité puisque Héma-Québec transige avec le Fonds de financement jouissant d'une cote de crédit élevée attribuée par des agences de notation nationales.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des instruments financiers d'Héma-Québec exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé et totalise 40,3 millions de dollars (23,2 millions de dollars en 2019). Aucun de ces instruments financiers n'est déprécié et la direction estime que la qualité du crédit de tous les instruments qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance est bonne à la date des états financiers (80 milliers au 31 mars 2019).

II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Héma-Québec ne dispose pas des fonds nécessaires pour répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles viennent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque qu'Héma-Québec ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

Héma-Québec gère activement le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie qui découlent de son exploitation et considère qu'elle détient suffisamment de liquidité et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les facilités de crédit sont présentées à la note 10.

Exercice clos le 31 mars 2020 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

II. Risque de liquidité (suite)

Au 31 mars 2020 et 2019, les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes :

2020					
	2021	2022	2023 ET SUIVANTES	TOTAL	VALEUR COMPTABLE
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	31 805	–	–	31 805	31 805
Marge de crédit	13 022	–	–	13 022	13 022
Avance du gouvernement du Québec	22 786	–	–	22 786	22 786
Intérêts sur les dettes	737	588	1 555	2 880	3 004
Dettes	7 150	6 435	20 424	34 009	33 885
Total des instruments financiers non dérivés	75 500	7 023	21 979	104 502	104 502

2019					
	2020	2021	2022 ET SUIVANTES	TOTAL	VALEUR COMPTABLE
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	32 007	–	–	32 007	32 007
Avance du gouvernement du Québec	9 034	–	–	9 034	9 034
Intérêts sur les dettes	881	719	2 150	3 750	3 597
Dettes	7 496	6 078	23 421	36 995	37 148
Total des instruments financiers non dérivés	49 418	6 797	25 571	81 786	81 786

III. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Héma-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché.

La marge de crédit porte intérêt à un taux variable. Elle assujettit donc Héma-Québec à un risque de flux de trésorerie. Au 31 mars 2020, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 10 %, l'excédent lié aux activités n'aurait pas varié de façon significative.

Les dettes d'Héma-Québec portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt, relativement aux flux de trésorerie, auquel Héma-Québec est exposée est minime puisqu'Héma-Québec n'a pas l'intention de les rembourser avant l'échéance.

Risque de change :

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec réalise ses achats de produits stables essentiellement en dollars américains et est donc exposée aux fluctuations de cette devise. Héma-Québec s'est dotée d'une politique de gestion de risque de change et a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change notamment par contrats de change. Afin de gérer le risque de change afférent à l'achat de produits stables, de fournitures médicales, de dépenses de collectes, de cellules souches, de sang de cordon et de tissus humains, Héma-Québec s'est engagée à acheter des devises américaines pour couvrir 90 % de ses besoins estimés en devises, par 26 contrats de change pour un montant de 187,9 millions de dollars américains au taux de 1,319 pour la période du 2 avril 2020 au 18 mars 2021 (en 2019, 26 contrats de change pour un montant de 156 millions de dollars américains au taux de 1,324 pour la période du 4 avril 2019 au 19 mars 2020).

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

III. Risque de marché (suite)

Risque de change (suite) :

Au 31 mars 2020, des gains non réalisés sur les contrats de change au montant de 18,8 millions de dollars sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation (gains non réalisés de 1,9 million de dollars au 31 mars 2019) et ils sont évalués en fonction de l'écart entre les taux d'achat des devises selon les contrats de change et le taux de 1,4187 non ajusté coté sur un marché actif pour des instruments identiques (1,3363 au 31 mars 2019).

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers libellés en devises :

	2020	2019
DOLLARS AMÉRICAINS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 280	5 285
Clients et autres débiteurs	626	663
Fournisseurs	4 565	5 756
EURO		
Clients et autres débiteurs	37	–
Fournisseurs	93	150
AURES DEVISES		
Fournisseurs	–	1

Une variation du cours du dollar américain de 3 % (3 % en 2019), correspondant à la volatilité observée sur le marché au cours des 12 derniers mois, n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent lié aux activités ni sur les gains et pertes de réévaluation en s'appuyant sur les actifs et passifs financiers libellés en devises détenus par Héma-Québec à la date des états financiers.

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Héma-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates au cours des 18 prochaines années pour ses locaux d'exploitation et administratifs. Les baux pour les locaux comportent, dans certains cas, des options de renouvellement pouvant aller jusqu'à 10 ans. Les charges de loyers de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élèvent à 3,5 millions de dollars (3,7 millions de dollars en 2019) pour les locaux.

Les paiements minimums futurs relatifs aux baux à long terme totalisent 33,7 millions de dollars (37,1 millions de dollars au 31 mars 2019) et s'établissent comme suit :

2021	3 462
2022	3 386
2023	3 294
2024	3 041
2025	2 487
2026 et suivantes	17 990

Exercice clos le 31 mars 2020 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, Héma-Québec est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision suffisante a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'Héma-Québec.

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Héma-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président et chef de la direction d'Héma-Québec.

Héma-Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. INCIDENCES DE LA PANDÉMIE MONDIALE DUES AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a décrété une pandémie mondiale de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Cette situation a aussi conduit le gouvernement du Québec à décréter, le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire assorti de certaines mesures, dont l'interdiction de rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes, la fermeture des écoles et des lieux publics, et le respect d'une distanciation physique, ayant toutes un impact sur les opérations d'Héma-Québec. Par ailleurs, à compter du 23 mars 2020, le gouvernement du Québec a également ordonné la fermeture de toutes les entreprises et de tous les commerces du Québec, à l'exception des services essentiels. Leur réouverture graduelle n'a été annoncée qu'au mois de mai et juin, ce qui a aussi contribué à compliquer considérablement le maintien des opérations d'Héma-Québec.

La direction suit de près l'évolution de la pandémie et estime que cette situation entraînera des impacts financiers importants lors du prochain exercice financier. Afin de continuer d'assurer les services essentiels liés à sa mission, Héma-Québec a procédé à la mise en place du télétravail pour ses employés administratifs, à l'utilisation de consultants, ainsi qu'à l'embauche temporaire d'effectifs par l'entremise d'une firme spécialisée, et à l'achat non-prévu de matériel et de fournitures, notamment d'équipements de protection personnelle (EPI). Héma-Québec a dû également passer de nouveaux contrats pour s'approvisionner en produits de fractionnement (produits stables), notamment en IgIV, à un coût significatif, afin de compenser les retards de livraison encourus dans l'exécution des contrats existants pour l'importation de ces produits causés par l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le prélèvement et le traitement de produits de plasma. Par conséquent, la direction estime que cette situation aura un impact important sur les résultats financiers pour l'exercice 2020-2021, notamment en raison des coûts liés à ses embauches non prévues et à ces nouveaux contrats d'approvisionnement.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Le rapport annuel 2019-2020 est publié par la Vice-présidence à l'expérience clientèles et à l'intelligence d'affaires.

Édition

Laurent Paul Ménard

Coordination, recherche et rédaction

Claire Lavoie

Annik Lapierre

Révision

Services d'édition Guy Connolly

Design graphique

Stanko Josimov

Photos

Marc Couture

Fotografika

Stanko Josimov

Établissement de Montréal

4045, boulevard Côte-Vertu

Montréal (Québec)

H4R 2W7

Établissement de Québec

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie

Québec (Québec)

G1V 5C3

www.hema-quebec.qc.ca



Ce document est disponible en version électronique seulement.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Bibliothèque et Archives Canada, 2020

ISSN 1929-5294 (version PDF)

Toute reproduction est permise avec mention de la source.

Numéros de licence d'Héma-Québec

100862-A (établissement de Montréal)

100862-B (établissement de Québec)



PRODUITS SANGUINS



PRODUITS STABLES



CELLULES SOUCHES



TISSUS HUMAINS



LAIT MATERNEL